

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 133

18 janvier 2016

### SOMMAIRE

IVB .....	6362	ONEX Carestream Health Holdings II Limited	
JSS Investmentfonds .....	6343	S.à r.l. ....	6338
King Power (Luxembourg) S.à r.l. ....	6343	Optimal Consult SA .....	6343
Lacuna .....	6342	Panthelux S.à r.l. ....	6343
Logix XV S.à r.l. ....	6344	Parc Leyenberg S.A. ....	6342
Luxembourg Irtysh Petroleum Sàrl .....	6341	Parc Steinfort S.A. ....	6342
Luxemburgische Trockenbau und Estrich s.à r.l. ....	6342	Parmed S.A. ....	6340
Luxometrix-ipc.eu .....	6344	Pasta Point Differdange Sàrl .....	6340
Luxometrix-ipc.eu .....	6344	Pasta Point Holding S.A. ....	6340
Modern Creation Luxembourg S.à r.l. ....	6340	PEP Credit Investor Luxco 2 S.à r.l. ....	6339
Mohawk International Luxembourg S.à r.l. ....	6344	Phoenixwatt Management & Advisory S.à r.l. ....	6342
Moto-ID S.A. ....	6344	PMD FINANCE S.à r.l. ....	6345
Multi Business Consultant S. à r.l. ....	6341	PQ Energy Luxembourg Service S.à r.l. ....	6352
New CV Luxco S.à r.l. ....	6339	Prestaplus S.à r.l. ....	6339
Nicego Invest S.A. ....	6340	Project International SA .....	6339
Nido Technologies S.à r.l. ....	6340	PSP Holdings S.à r.l. ....	6357
Nobro S.à r.l. ....	6339	Raptor Management Company S.A. ....	6338
Notus Investments 2 S.à r.l. ....	6338	Raptor Management Company S.A. ....	6338
NovArtoMondo.999 S.à r.l. ....	6343	Rorke's Drift SA .....	6338
Obizco .....	6341	RPO Noah SCS .....	6381
Offshore Drilling Holding SA .....	6341	SGG Fund Management S.A. ....	6376
Oliver Holdings S.A. ....	6341	Splendor Investments S.à r.l. ....	6363
		Triton IV LuxCo No.21 S.à r.l. ....	6384

**Raptor Management Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 107.753.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015192214/10.

(150214991) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2015.

---

**Raptor Management Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 107.753.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015192213/10.

(150214980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2015.

---

**Rorke's Drift SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R.C.S. Luxembourg B 180.395.

Les comptes annuels abrégés au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015192211/10.

(150215244) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2015.

---

**ONEX Carestream Health Holdings II Limited S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 5.470.600,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.  
R.C.S. Luxembourg B 128.096.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Munsbach, le 24 novembre 2015.

*Pour la Société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015192154/13.

(150214800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2015.

---

**Notus Investments 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 190.070.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Notus Investments 2 S.à r.l.*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015192135/11.

(150214665) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2015.

---

**Project International SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.  
R.C.S. Luxembourg B 85.235.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg.

Référence de publication: 2015192194/10.

(150215110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2015.

**Prestaplus S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9638 Pommerloch, 19, rue de Bastogne.  
R.C.S. Luxembourg B 175.468.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PINHEIRO Samantha.

Référence de publication: 2015192188/10.

(150215299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2015.

**PEP Credit Investor Luxco 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 144.221.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015192183/10.

(150214897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2015.

**Nobro S.à r.l., Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 189.773.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Nobro S.à r.l.*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015192140/11.

(150215085) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2015.

**New CV Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 16.879.700,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 122.396.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 2015.

*Pour Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.*

*Sophie Zintzen*

*Mandataire*

Référence de publication: 2015192131/13.

(150214822) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2015.

**Pasta Point Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 681, rue de Neudorf.  
R.C.S. Luxembourg B 142.292.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2015192179/9.  
(150214706) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2015.

---

**Pasta Point Differdange Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 681, rue de Neudorf.  
R.C.S. Luxembourg B 142.294.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2015192178/9.  
(150214645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2015.

---

**Modern Creation Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5244 Sandweiler, 2B, Ennert dem Bierg.  
R.C.S. Luxembourg B 161.771.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2015192095/9.  
(150214447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2015.

---

**Parmed S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.  
R.C.S. Luxembourg B 54.902.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2015192176/9.  
(150214382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2015.

---

**Nicego Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.  
R.C.S. Luxembourg B 93.072.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2015192139/9.  
(150215336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2015.

---

**Nido Technologies S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1, boulevard de la Foire.  
R.C.S. Luxembourg B 186.820.

Les statuts coordonnés au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2015192133/9.  
(150214402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2015.

---

**Multi Business Consultant S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7593 Beringen, 11A, Am Sprangert.  
R.C.S. Luxembourg B 48.409.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MULTI BUSINESS CONSULTANT S. à r.l.*

Société à responsabilité limitée  
FIDUCIAIRE DES P.M.E. SA

Référence de publication: 2015192126/12.

(150215365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2015.

---

**Luxembourg Irtysh Petroleum Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 146.697.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2015.

Luxembourg Corporation Company S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2015192050/12.

(150214681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2015.

---

**Oliver Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4873 Lamadelaine, 16, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 22.053.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour OLIVER HOLDINGS S.A.*

Référence de publication: 2015192153/10.

(150214455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2015.

---

**Obizco, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2153 Luxembourg, 38, rue Antoine Meyer.  
R.C.S. Luxembourg B 77.729.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le gérant*

Référence de publication: 2015192149/10.

(150215204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2015.

---

**Offshore Drilling Holding SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 177.518.

Les comptes consolidés annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015192144/10.

(150215307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2015.

---

**Parc Steinfort S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9147 Erpeldange, 2-4, rue Sébastian Conzémus.  
R.C.S. Luxembourg B 172.294.

Le bilan au 31/12/2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26/11/2015.

Référence de publication: 2015192174/10.

(150214745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2015.

---

**Parc Leyenberg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7535 Mersch, 14, rue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 158.737.

Les documents de clôture de l'année 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 27 novembre 2015.

Référence de publication: 2015192173/10.

(150215286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2015.

---

**Phoenixwatt Management & Advisory S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8469 Eischen, 46, rue de la Gaïchel.  
R.C.S. Luxembourg B 188.612.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Windhof, le 27/11/2015.

Référence de publication: 2015192167/10.

(150215407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2015.

---

**Luxemburgische Trockenbau und Estrich s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9391 Reisdorf, 16, rue de Larochette.  
R.C.S. Luxembourg B 98.824.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015192082/10.

(150214836) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2015.

---

**Lacuna, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 1C, rue Gabriel Lippmann.  
R.C.S. Luxembourg B 74.776.

Die Bilanz zum 30. Juni 2015 und die Gewinn- und Verlustrechnung für das am 30. Juni 2015 abgelaufene Geschäftsjahr wurden beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, den 26. November 2015.

*Für die Lacuna*

Die Zentralverwaltungsstelle:

Hauck & Aufhäuser Investment Gesellschaft S.A.

Référence de publication: 2015192035/14.

(150214583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2015.

---

**Panthelux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 488, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 188.460.

Les comptes annuels au 30 Juin 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Eddy Perrier  
*Gérant*

Référence de publication: 2015192160/11.

(150214642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2015.

---

**NovArtoMondo.999 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8088 Bertrange, 15, Domaine des Ormillen.  
R.C.S. Luxembourg B 162.504.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 27 novembre 2015.

Référence de publication: 2015192137/10.

(150215253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2015.

---

**Optimal Consult SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-9911 Troisvierges, 11, rue de Drinklange.  
R.C.S. Luxembourg B 109.314.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015192155/10.

(150214663) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2015.

---

**JSS Investmentfonds, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.  
R.C.S. Luxembourg B 40.633.

Le rapport annuel au 30 juin 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour JSS INVESTMENTFONDS*  
Société d'Investissement à Capital Variable  
RBC Investor Services Bank S.A.  
Société anonyme

Référence de publication: 2015192014/13.

(150214789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2015.

---

**King Power (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**  
Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 117.875.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 26 novembre 2015.

Référence de publication: 2015192026/10.

(150215088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2015.

---

Signature.

**Mohawk International Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 100.000,00.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.  
R.C.S. Luxembourg B 183.610.

—  
*Rectificatif du dépôt N° L150214557 en date du 27 novembre 2015*

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société  
Un mandataire*

Référence de publication: 2015192097/13.

(150215160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2015.

---

**Moto-ID S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 171.868.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MOTO -ID S.A.*

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2015192125/11.

(150215020) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2015.

---

**Luxometrix-ipc.eu, Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof, 3, rue d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 163.434.

—  
Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015192052/10.

(150215105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2015.

---

**Luxometrix-ipc.eu, Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof, 3, rue d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 163.434.

—  
Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015192051/10.

(150215104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2015.

---

**Logix XV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.  
R.C.S. Luxembourg B 170.629.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015192043/10.

(150214996) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2015.

---

**PMD FINANCE S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 201.328.

—  
STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the fourth day of November;

Before Us Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned;

THERE APPEARED

SGG S.A., a public limited liability company, existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, registered at the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 65 906,

hereby represented by Mrs Alexia UHL, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal dated November 3, 2015 (the Proxyholder),

such proxy after signature “ne varietur” by the Proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name “PMD FINANCE S.à r.l.” (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single partner or the general meeting of partners adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Object.**

3.1 The Company may carry out all transactions relating directly or indirectly to the taking of participating interests in whatsoever form, in any enterprise in the form of a public limited liability company or of a private liability company, as well as the administration, management, control and development of such participations.

3.2 The Company may carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect or real estate or moveable property, which the Company may deem useful to the accomplishment of its purposes.

3.3 In particular the Company may use its funds for the creation, management, development and the disposal of a portfolio comprising all types of transferable securities or patents of whatever origin, take part in the creation, development and control of all enterprises, acquire all securities and patents, either by way of contribution, subscription, purchase or otherwise, option, as well as realize them by sale, transfer, exchange or otherwise.

3.4 The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or to any other company. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.5 The Company may also carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

3.6 The Company may also proceed with the acquisition, management, development, sale and rental of any real estate, whether furnished or not, and in general, carry out all real estate operations with the exception of those reserved to a dealer in real estate and those concerning the placement and management of money. In general, the Company may carry out any

patrimonial, movable, immovable, commercial, industrial or financial activity as well as all transactions that aim to promote and facilitate directly or indirectly the accomplishment and development of its purpose.

#### **Art. 4. Duration.**

4.1 The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the partners.

### **II. Capital - Shares**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1 The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred euros (EUR 12.500,-) represented by one hundred twenty-five (125) shares in registered form with a par value of one hundred euros (EUR 100,-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2 The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single partner or, as the case may be, by the general meeting of partners, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1 Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2 Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3 Shares are freely transferable among partners or, if there is no more than one partner, to third parties.

In case of plurality of partners, the transfer of shares to non-partners is subject to the prior approval of the general meeting of partners representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4 A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requests.

### **III. Management - Representation**

#### **Art. 7. Board of managers.**

7.1 The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be partner(s).

7.2 The members of the board might be split in two categories, respectively denominated «Category A Managers» and «Category B Managers».

7.3 The managers may be dismissed ad nutum.

#### **Art. 8. Powers of the board of managers.**

8.1 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2 Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by the manager, or if there are more than one manager, by any manager of the Company.

#### **Art. 9. Procedure.**

9.1 The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2 Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3 No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5 The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented and, to the extent Category A Managers and Category B Managers were appointed, at least one Category A Manager and one Category B Manager must be present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast and, if the board of managers is composed of Category A Managers and Category B Managers such resolutions must be approved by at least one Category A Manager and one Category B Manager. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6 Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7 Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

#### **Art. 10. Representation.**

10.1 The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of its sole manager and by the joint signature of two managers in the case of a plurality of managers.

10.2 If the general meeting of partners decides to create two categories of managers (category A and category B), the Company will only be bound by the joint signature of any A Manager together with any B Manager.

10.3 The Company shall further be bound by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

**Art. 11. Liability of the managers.** The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

### **IV. General meetings of partners**

#### **Art. 12. Powers and voting rights.**

12.1 The single partner assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of partners.

12.2 Each partner has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3 Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of partners.

#### **Art. 13. Form - Quorum - Majority.**

13.1 If there are not more than twenty-five partners, the decisions of the partners may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the partners may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2 Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

13.3 However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital.

### **V. Annual accounts - Allocation of profits**

#### **Art. 14. Accounting Year.**

14.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December of each year.

14.2 Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

#### **Art. 15. Allocation of Profits.**

15.1 The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2 Notwithstanding the preceding provisions, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the Shareholders before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and

that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the Shareholders.

## VI. Dissolution - Liquidation

### Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be partners, appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the partner(s) or by Law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the partner or, in the case of a plurality of partners, the partners in proportion to the shares held by each partner in the Company.

## VII. General provision

**Art. 17. General provision.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

### *Transitory provision*

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2015.

### *Subscription - Payment*

Thereupon, SGG S.A., prenamed and represented as stated here-above, declares to have subscribed to the whole share capital of the Company and to have fully paid up all one hundred twenty-five (125) shares by contribution in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12.500,-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

### *Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately one thousand Euros (EUR 1,000.-).

### *Resolutions of the sole partner*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole partner, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following person is appointed as manager of the Company for an indefinite period:  
- Mr Jean-Robert BARTOLINI, employee, born on November 10<sup>th</sup>, 1962 in Differdange (Luxembourg), with professional address at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.
2. The registered office of the Company is set at L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le quatrième jour du mois de novembre;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

### A COMPARU

SGG S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 65 906,

ici représentée par Madame Alexia UHL, résidant professionnellement à Luxembourg (la Mandataire), en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 3 novembre 2015;

laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la Mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

## I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination «PMD FINANCE S.à r.l.» (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

### Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

### Art. 3. Objet social.

3.1 La Société a pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise se présentant sous forme de société de capitaux ou de société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

3.2 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

3.3 Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, la mise en valeur et à la cession d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprises, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevet, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

3.4 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.5 La Société peut également réaliser son activité par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

3.6 Elle pourra également procéder à l'acquisition, la gestion, l'exploitation, la vente ou la location de tous immeubles, meublés, non meublés et généralement faire toutes opérations immobilières à l'exception de celles de marchands de biens. Elle pourra aussi placer et gérer ses liquidités. En général, la Société pourra faire toutes opérations à caractère patrimonial, mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières, ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

### Art. 4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## II. Capital - Parts sociales

### Art. 5. Capital.

5.1 Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

### Art. 6. Parts sociales.

6.1 Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2 Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3 Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

### III. Gestion - Représentation

#### Art. 7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, lesquels ne sont pas nécessairement des associés et qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un Conseil de gérance.

7.2 Les membres du Conseil peuvent ou non être répartis en deux catégories, nommés respectivement «Gérants de catégorie A» et «Gérants de catégorie B».

7.3 Les gérants sont révocables ad nutum.

#### Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2 Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par tout gérant.

#### Art. 9. Procédure.

9.1 Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2 Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3 La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4 Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5 Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée et, si des Gérants de catégorie A et des Gérants de catégorie B ont été nommés, que si au moins un Gérant de catégorie A et un Gérant de catégorie B sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés et, si des Gérants de catégorie A et des Gérants de catégorie B ont été nommés, ces résolutions ont été approuvées par au moins un Gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6 Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7 Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

#### Art. 10. Représentation.

10.1 La Société sera engagée, en tout circonstance, vis-à-vis des tiers par la seule signature du gérant unique et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants.

10.2 Dans l'éventualité où deux catégories de Gérants sont créées (Gérant de catégorie A et Gérant de catégorie B), la Société sera obligatoirement engagée par la signature conjointe d'un Gérant de catégorie A et d'un Gérant de catégorie B.

10.3 La Société sera aussi engagée par la signature conjointe ou unique de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

**Art. 11. Responsabilités des gérants.** Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

#### IV. Assemblée Générale des associés

##### Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1 L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2 Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3 Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

##### Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1 Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3 Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

#### V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

##### Art. 14. Exercice social.

14.1 L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de chaque année.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

##### Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1 Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2 Nonobstant les dispositions précédentes, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires aux Associés avant la fin de l'exercice social sur la base d'un état de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par les Associés.

#### VI. Dissolution - Liquidation

##### Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la Loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

#### VII. Disposition générale

**Art. 17. Loi applicable.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

##### *Disposition transitoire*

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2015.

##### *Souscription - Libération*

Et à l'instant, SGG S.A., prédésignée et représentée comme dit ci-dessus, déclare avoir souscrit à l'entière du capital social de la Société et d'avoir entièrement libéré les cent vingt-cinq (125) parts sociales par versement en espèces, de sorte

que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

#### *Frais*

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de mille euros (EUR 1.000,-).

#### *Décision de l'associé unique*

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée comme gérant de la Société pour une durée indéterminée:  
- Monsieur Jean-Robert BARTOLINI, employé, né le 10 novembre 1962 à Differdange (Luxembourg), avec adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.
2. Le siège social de la Société est établi à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, la comparante a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. UHL, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C. 2, le 05 novembre 2015. 2LAC/2015/24980. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur* (signé): André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 10 novembre 2015.

Référence de publication: 2015182548/400.

(150203475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2015.

#### **PQ Energy Luxembourg Service S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 166.812.

In the year two thousand and fifteen, on the thirtieth day of September.

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

PQ Energy Luxembourg Holding S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 166801,

here represented by Solange Wolter, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the notary, shall remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of PQ Energy Luxembourg Service S.à r.l. (hereinafter the "Company"), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 166812, incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 20 January 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 786 on 24 March 2012. The articles of association of the Company have not been amended since.

The appearing party representing the entire share capital deliberates on the following agenda:

#### *Agenda*

1. Creation of two categories of managers who shall be referred to as class A managers and class B managers.
2. Subsequent amendment of article 8 of the articles of association of the Company in order to reflect the creation of the classes of managers.

3. Amendment of article 9 of the articles of association of the Company in order to reflect the creation of the classes of managers.

4. Amendment of article 12 of the articles of association of the Company in order to reflect the changes of quorum and vote for board meetings.

5. Amendment of article 13 of the articles of association of the Company in order to reflect the changes of powers of signature of minutes of board meetings.

6. Amendment of article 14 of the articles of association in order to reflect the changes of statutory authorisation to sign for the Company to deal with third parties.

7. Appointment of Blackstone Capital Partners Holdings Director L.L.C., Mr. Vijay Bharadia and Ms. Claire Gerault as class B managers of the Company with immediate effect and for an unlimited period.

8. Miscellaneous.

Having duly considered each item on the agenda, the appearing party takes and requires the undersigned notary to enact the following resolutions:

#### *First Resolution*

The sole shareholder resolves to create two categories of managers who shall be referred to as class A managers (the “Class A Managers”) and class B managers (the “Class B Managers”) so that the Company will be managed by a board of managers composed of at least one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager.

#### *Second Resolution*

Subsequently, the sole shareholder resolves to amend article 8 of the articles of association of the Company which shall henceforth read as follows:

##### **“ Art. 8. Powers of the sole manager; Composition and powers of the board of managers.**

8.1 The Company shall be managed by one or several managers. If the Company has several managers, the managers form a board of managers composed of at least one (1) manager of class A (the “Class A Manager”) and one (1) manager of class B (the “Class B Manager”). Any reference made hereinafter to the “managers” shall be construed as a reference to the Class A Managers and/or to the Class B Managers, depending on the context and as applicable. If the Company is managed by one manager, to the extent applicable and where the term “sole manager” is not expressly mentioned in these articles of association, a reference to the “board of managers” used in these articles of association is to be construed as a reference to the “sole manager”.

8.2 The board of managers is vested with the broadest powers to act in the name of the Company and to take any actions necessary or useful to fulfil the Company’s corporate purpose, with the exception of the powers reserved by the Law or by these articles of association to the general meeting of shareholders”.

#### *Third Resolution*

The sole shareholder resolves to amend article 9 of the articles of association of the Company which shall henceforth read as follows:

##### **“ Art. 9. Election, removal and term of office of managers.**

9.1 The manager(s) shall be elected by the general meeting of shareholders which shall determine their class, remuneration and term of office.

9.2 The managers are elected and may be removed from office at any time, with or without cause, by a vote of the shareholders representing more than half of the Company’s share capital”.

#### *Fourth Resolution*

The sole shareholder resolves to amend article 12 of the articles of association of the Company which shall henceforth read as follows:

##### **“ Art. 12. Conduct of meetings of the board of managers.**

12.1 The board of managers may elect among its members a chairman. It may also choose a secretary, who does not need to be a manager and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

12.2 The chairman, if any, shall chair all meetings of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

12.3 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing another manager as his proxy in writing, or by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of the appointment being sufficient proof thereof. A manager may represent one or more, but not all of his colleagues.

12.4 Meetings of the board of managers may also be held by conference-call or video conference or by any other telecommunication means, allowing all persons participating at such meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation in the meeting. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting and the meeting is deemed to be held at the registered office of the Company.

12.5 The board of managers can deliberate or act validly only if at least one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager are present or represented at a meeting of the board of managers.

12.6 Decisions shall be taken by a majority vote of the managers present or represented at such meeting provided however that at least one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager vote in favour of such decision and in case of equality of votes, no manager, including without limitation the chairman, if any, shall have a casting vote.

12.7 The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication. The manager may express his consent separately, the entirety of the consents evidencing the adoption of the resolutions. The date of such resolutions shall be the date of the last signature”.

#### *Fifth Resolution*

The sole shareholder resolves to amend article 13 of the articles of association of the Company which shall henceforth read as follows:

**“ Art. 13. Minutes of the meeting of the board of managers; Minutes of the decisions of the sole manager.**

13.1 The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman, if any, or, in his absence, by the chairman pro tempore (if applicable), or by any Class A Manager with any Class B Manager, or by any person appointed to that effect by the board of managers of the Company. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman, if any, or, in his absence, by the chairman pro tempore (if applicable), or by any Class A Manager with any Class B Manager, or by any person appointed to that effect by the board of managers of the Company

13.2 The decisions of the sole manager shall be recorded in minutes which shall be signed by the sole manager. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the sole manager”.

#### *Sixth Resolution*

The sole shareholder resolves to amend article 14 of the articles of association of the Company which shall henceforth read as follows:

**“ Art. 14. Dealing with third parties.** The Company shall be bound towards third parties in all circumstances (i) by the signature of the sole manager, or, (ii) if the Company has several managers, by the joint signature of any Class A Manager together with any Class B Manager, or (iii) by the joint signatures or the sole signature of any person(s) to whom such signatory power may have been delegated by the board of managers or the Company within the limits of such authorisation”.

#### *Seventh Resolution*

The sole shareholder of the Company resolves that the current sole manager, being Mr. John Sutherland, shall henceforth be a Class A Manager and further resolves to appoint with immediate effect and for an unlimited period:

- Blackstone Capital Partners Holdings Director L.L.C., a limited liability company existing under the laws of the State of Delaware, registered with Secretary of State of the State of Delaware under number 5334735, having its registered office at c/o The Corporation Trust Company, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America, as Class B Manager of the Company;

- Mr. Vijay Bharadia, born in Nairobi, Kenya, on 13 April 1967, professionally residing at 40 Berkeley Square, London W1J 5AL United Kingdom, as Class B Manager of the Company; and

- Ms. Claire Gérard, born in Saint André-Les-Vergers, France, on 29 May 1981, professionally residing at 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as Class B Manager of the Company.

#### *Eighth Resolution*

Following the present meeting, the sole shareholder resolves to confirm the new composition the board of managers of the Company which will be henceforth composed as follows:

- Mr. John Sutherland, Class A Manager;
- Blackstone Capital Partners Holdings Director L.L.C., Class B Manager;
- Mr. Vijay Bharadia, Class B Manager; and
- Ms. Claire Gérard, Class B Manager.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, this deed is worded in English followed by a German translation; on the request of the same appearing party and in case of discrepancy between the English and the German text, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by name, first name and residence, the said proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

### Es Folgt die Deutsche Übersetzung des Vorangehenden Textes:

Im Jahre zweitausendundfünfzehn, den dreißigsten September.

Vor uns, Maître Henri Hellinckx, Notar mit Amtssitz in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg.

IST ERSCHIENEN:

PQ Energy Luxembourg Holding S.à r.l., eine Luxemburgische Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée) mit Sitz in 2-4, Rue Eugène Ruppert, L - 2453 Luxemburg, eingetragen Im Luxemburgischem Handels- und Gesellschaftsregister unter Nummer B 166.801,

vertreten durch Frau Solange Wolter, geschäftsansässig in Luxemburg, kraft einer privatschriftlich erteilten Vollmacht.

Die genannte Vollmacht, ne varietur vom Bevollmächtigten der erschienenen Partei und vom Notar paraphiert, ist der gegenwärtigen Urkunde beigelegt um gleichzeitig bei den Registerbehörden eingereicht zu werden.

Die erschiene Partei ist der alleinige Gesellschafter von PQ Energy Luxembourg Service S.à r.l. (nachfolgend die „Gesellschaft“), eine Luxemburgische Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée) mit Sitz in 2-4, Rue Eugène Ruppert, L - 2453 Luxemburg, eingetragen Im Luxemburgischem Handels- und Gesellschaftsregister unter Nummer B 166.812, gegründet gemäß Urkunde von Maître Henri Hellinckx, Notar mit Amtssitz in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, am 20 Januar 2012, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations Nummer 786 am 24 März 2012. Die Satzung der Gesellschaft wurde seither nicht geändert.

Die erschienene Partei, die das gesamte Kapital der Gesellschaft vertritt, bestimmt über die folgende Tagesordnung:

#### *Tagesordnung*

1. Gründung von zwei Kategorien von Geschäftsführer, die als Klasse A Geschäftsführer und Klasse B Geschäftsführer bezeichnet werden.

2. Nachträgliche Abänderung von Artikel 8 der Satzung der Gesellschaft um die Gründung der Klassen von Geschäftsführer widerzuspiegeln.

3. Abänderung von Artikel 9 der Satzung der Gesellschaft um die Gründung der Klassen von Geschäftsführer widerzuspiegeln.

4. Abänderung von Artikel 12 der Satzung der Gesellschaft, um die Abänderungen von Quorum und Stimme für Geschäftsführungsrate widerzuspiegeln.

5. Abänderung von Artikel 13 der Satzung der Gesellschaft, um die Abänderungen der Zeichnungsbefugnisse für Geschäftsführungsrate widerzuspiegeln.

6. Abänderung von Artikel 14 der Satzung der Gesellschaft, um die Abänderungen der gesetzlichen Ermächtigung um für die Gesellschaft zu unterzeichnen und Geschäften mit Dritten widerzuspiegeln.

7. Bestimmung von Blackstone Capital Partners Holdings Director L.L.C., Herr Vijay Bharadia und Frau Claire Gerault als Klasse B Geschäftsführer der Gesellschaft mit sofortiger Wirkung und für einen unbeschränkten Zeitraum.

8. Sonstiges.

Nach gebührender Prüfung aller Tagesordnungspunkte, beschließt und erfordert die erschiene Partei den amtierenden Notar folgende Beschlüsse zu erlassen:

#### *Erster Beschluss*

Der Alleinige Gesellschafter beschließt zwei Kategorien von Gesellschaftsführer zu gründen, die als Klasse A Geschäftsführer (die „Klasse A Geschäftsführer“) und Klasse B Geschäftsführer (die „Klasse B Geschäftsführer“) bezeichnet werden, sodass die Gesellschaft von einem Geschäftsführungsrate, bestehend aus mindestens einem (1) Klasse A Geschäftsführer und einem (1) Klasse B Geschäftsführer geleitet wird.

#### *Zweiter Beschluss*

Folgend, beschließt der Alleinige Gesellschafter Artikel 8 der Satzung der Gesellschaft abzuändern, der nun wie folgt lauten soll:

#### **„ Art. 8. Zusammensetzung und Befugnisse des Geschäftsführungsrates.**

8.1 Die Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Geschäftsführer geleitet. Sollte die Gesellschaft durch mehrere Geschäftsführer geleitet werden, dann bilden diese den Geschäftsführungsrat, bestehend aus mindestens einem (1) Klasse A Geschäftsführer (die „Klasse A Geschäftsführer“) und einem (1) Klasse B Geschäftsführer (die „Klasse B Geschäftsführer“). Jeden nachfolgenden Verweis auf die Geschäftsführer, soll als Hinweis auf die Klasse A Geschäftsführer und/ oder Klasse B Geschäftsführer gelten, je nach Kontext und soweit anwendbar. Sofern die Gesellschaft von einem einzelnen Geschäftsführer geleitet wird und soweit der Begriff „Einzelgeschäftsführer“ nicht ausdrücklich verwendet wird ist jeder Verweis in dieser Satzung auf den „Geschäftsführungsrat“ als Verweis auf den Einzelgeschäftsführer auszulegen.

8.2 Der Geschäftsführungsrat verfügt über die weitestgehenden Befugnisse im Namen der Gesellschaft zu handeln und alle Handlungen vorzunehmen, die zur Erfüllung des Gesellschaftszwecks notwendig oder nützlich sind, mit Ausnahme der durch das Gesetz oder durch diese Satzung der Gesellschafterversammlung vorbehaltenen Handlungen.“

### *Dritter Beschluss*

Der Alleinige Gesellschafter beschließt Artikel 9 der Satzung der Gesellschaft abzuändern, der nun wie folgt lauten soll:

#### **„ Art. 9. Wahl, Abberufung und Amtszeit von Geschäftsführern.**

9.1 Der bzw. die Geschäftsführer werden durch die Gesellschafterversammlung gewählt, welche ihre Klasse, Bezüge und Amtszeit festlegt.

9.2 Geschäftsführer können jederzeit ohne Angabe von Gründen durch einen Beschluss von Gesellschaftern, die mehr als die Hälfte des Gesellschaftskapitals vertreten, abberufen werden.“

### *Vierter Beschluss*

Der Alleinige Gesellschafter beschließt Artikel 12 der Satzung der Gesellschaft abzuändern, der fortan wie folgt lauten soll:

#### **„ Art. 12. Durchführung von Geschäftsführungsratssitzungen.**

12.1 Der Geschäftsführungsrat wählt unter seinen Mitgliedern einen Vorsitzenden aus. Der Geschäftsführungsrat kann auch einen Schriftführer ernennen, der nicht notwendigerweise Mitglied des Geschäftsführungsrats sein muss und der für die Protokollführung der Sitzungen des Geschäftsführungsrats verantwortlich ist.

12.2 Sitzungen des Geschäftsführungsrats werden durch den Vorsitzenden des Geschäftsführungsrats geleitet, sofern dieser anwesend ist. In dessen Abwesenheit kann der Geschäftsführungsrat jedoch ein anderes Mitglied des Geschäftsführungsrats durch einen Mehrheitsbeschluss der anwesenden Mitglieder als Vorsitzenden pro tempore ernennen.

12.3 Ein Mitglied des Geschäftsführungsrats kann an jedem Geschäftsführungsrat teilnehmen, indem es ein anderes Mitglied des Geschäftsführungsrats durch ein unterzeichnetes Dokument, welches per Faxeschreiben, E-Mail oder ein anderes vergleichbares Kommunikationsmittel übermittelt wird, schriftlich bevollmächtigt, wobei eine Kopie der Bevollmächtigung als hinreichender Nachweis dient. Ein Mitglied des Geschäftsführungsrats kann einen oder mehrere aber nicht alle Kollegen aus dem Verwaltungsrat vertreten.

12.4 Eine Sitzung des Geschäftsführungsrats kann auch mittels Telefonkonferenz, Videokonferenz oder durch ein anderes Kommunikationsmittel, welches es allen Teilnehmern ermöglicht, einander durchgängig zu hören und tatsächlich an der Sitzung teilzunehmen, abgehalten werden. Eine solche Teilnahme ist gleichbedeutend mit einer persönlichen Teilnahme an einer solchen Sitzung und eine derartig abgehaltene Sitzung wird als am Sitz der Gesellschaft abgehalten.

12.5 Der Geschäftsführungsrat kann nur dann wirksam handeln und abstimmen, wenn zumindest ein (1) Geschäftsführer der Klasse A und ein (1) Geschäftsführer der Klasse B in der Sitzung anwesend oder vertreten ist.

12.6 Beschlüsse werden mit der Mehrheit der abgegebenen Stimmen der an der Sitzung des Geschäftsführungsrats teilnehmenden oder vertretenen Geschäftsführer gefasst sofern mindestens ein (1) Geschäftsführer der Klasse A und ein (1) Geschäftsführer der Klasse B für diesen Beschluss stimmen und im Falle einer Stimmgleichheit, kein Geschäftsführer einschließlich, aber ohne Beschränkung auf den Vorsitzenden des Geschäftsführungsrats hat im Falle von Stimmgleichheit die entscheidende Stimme.

12.7 Der Geschäftsführungsrat kann einstimmig Beschlüsse im Umlaufverfahren mittels schriftlicher Zustimmung per Faxeschreiben, per E-Mail oder durch ein vergleichbares Kommunikationsmittel fassen. Die Geschäftsführer können ihre Zustimmung getrennt erteilen, wobei die Gesamtheit aller schriftlichen Zustimmungen die Annahme des betreffenden Beschlusses nachweist. Das Datum der letzten Unterschrift gilt als das Datum eines so gefassten Beschlusses.“

### *Fünfter Beschluss*

Der Alleinige Gesellschafter beschließt Artikel 13 der Satzung der Gesellschaft abzuändern, der fortan wie folgt lauten soll:

#### **„ Art. 13. Protokoll von Sitzungen des Geschäftsführungsrats -Protokoll der Entscheidungen des Einzelgeschäftsführers.**

13.1 Das Protokoll einer Sitzung des Geschäftsführungsrats wird vom Vorsitzenden des Geschäftsführungsrates oder, im Falle seiner Abwesenheit, von dem Vorsitzenden pro tempore (gegebenenfalls) unterzeichnet oder von einem Geschäftsführer der Klasse A mit einem Geschäftsführer der Klasse B, oder von jeder anderen, zu diesem Zweck vom Geschäftsführungsrat benannte Person. Jede Kopie und jeder Auszug solcher Protokolle, die in einem Gerichtsverfahren oder auf sonstige Weise vorgezeigt werden müssen, müssen vom Vorsitzenden des Geschäftsführungsrates, unterzeichnet werden oder im Falle von dessen Abwesenheit, vom Vorsitzenden des Geschäftsführungsrates pro tempore (gegebenenfalls), oder von einem Geschäftsführer der Klasse A mit einem Geschäftsführer der Klasse B, oder von jeder anderen, zu diesem Zweck vom Geschäftsführungsrat benannte Person.

13.2 Die Entscheidungen des Einzelgeschäftsführers müssen in ein Protokoll aufgenommen werden, welches von dem Einzelgeschäftsführer unterzeichnet werden muss. Jede Kopie und jeder Auszug solcher Protokolle, die in einem Gerichtsverfahren oder aus sonstigen Gründen benötigt werden, müssen vom Einzelgeschäftsführer unterzeichnet werden.“

### *Sechster Beschluss*

Der Alleinige Gesellschafter beschließt Artikel 14 der Satzung der Gesellschaft abzuändern, der fortan wie folgt lauten soll:

**Art. 14. Geschäfte mit Dritten.** Die Gesellschaft wird gegenüber Dritten unter allen Umständen durch (i) die Unterschrift des Einzelgeschäftsführers oder, (ii) für den Fall, dass die Gesellschaft über mehrere Geschäftsführer verfügt, durch die gemeinsame Unterschriften eines Geschäftsführer der Klasse A mit einem Geschäftsführer der Klasse B., oder durch (iii) die gemeinsame Unterschrift oder die alleinige Unterschrift jedweder Person(en), der/denen eine Unterschriftsbefugnis durch den Geschäftsführungsrat übertragen worden ist, oder die Gesellschaft im Rahmen einer solchen Erlaubnis gebunden.

*Siebter Beschluss*

Der Alleinige Gesellschafter beschließt mit sofortiger Wirkung und für einen unbeschränkten Zeitraum zu ernennen;

- Blackstone Capital Partners Holdings Director L.L.C., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung (limited liability company) gegründet nach dem Recht des States von Delaware, eingetragen mit dem Staatssekretär des States Delaware unter der Nummer 5334735, mit Sitz in c/o The Corporation Trust Company, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, Vereinigte Staaten von Amerika, als Klasse B Geschäftsführer der Gesellschaft;

- Herr Vijay Bharadia, geboren in Nairobi, Kenya, am 13 April 1967, beruflich ansässig in 40 Berkeley Square, London W1J 5AL Vereinigtes Königreich Großbritannien, als der Klasse B Geschäftsführer der Gesellschaft; und

- Frau Claire Gérard, geboren in Saint André-Les-Vergers, Frankreich, am 29 May 1981, beruflich ansässig in 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Großherzogtum Luxemburg, als Klasse B Geschäftsführer der Gesellschaft.

*Achter Beschluss*

Folglich der vorliegenden Sitzung, hat der Alleinige Gesellschafter beschlossen die neue Zusammensetzung des Geschäftsführungsrats der Gesellschaft zu bestätigen, der fortan wie folgt zusammengesetzt ist;

- Herr John Sutherland, Klasse A Geschäftsführer;

- Blackstone Capital Partners Holdings Director L.L.C., Klasse B Geschäftsführer;

- Herr Vijay Bharadia, Klasse B Geschäftsführer; und

- Frau Claire Gérard, Klasse B Geschäftsführer.

Worüber Urkunde, aufgenommen und geschlossen zu Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Der amtierende Notar, der der englischen Sprache kundig ist, stellt hiermit fest, dass auf Ersuchen des Erschienenen diese Urkunde in englischer Sprache verfasst ist, gefolgt von einer Übersetzung in deutscher Sprache. Im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, ist die englische Fassung maßgebend.

Nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Bevollmächtigten der erschienenen Partei, die dem Notar mit Name, Vorname und Wohnsitz bekannt ist, hat dieser gemeinsam mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterzeichnet.

Gezeichnet: S. WOLTER und H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 6 octobre 2015. Relation: 1LAC/2015/31921. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

*Le Receveur (signé): P. MOLLING.*

- FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG - Der Gesellschaft auf Begehrt erteilt.

Luxemburg, den 9. November 2015.

Référence de publication: 2015182550/279.

(150202992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2015.

**PSP Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 616.579,60.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 173.105.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-ninth day of October.

Before us, Maître Léonie GRETHEN, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

Was held

an extraordinary general meeting of the shareholders of "PSP Holdings S.à r.l." (the "Company"), a société à responsabilité limitée, with registered office at 31, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 173105, incorporated on 27 November 2012 by deed of Maître Edouard Delosch, notary residing in Diekirch, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 48 of 9 January 2013.

The articles of association of the Company have been amended for the last time by deed of the undersigned notary enacted on 29 January 2015, published in the Mémorial number 796 on 23 March 2015.

The meeting was presided by Maître Anna Hermelinski-Ayache, maître en droit, professionally residing in Luxembourg.

There was appointed as secretary and scrutineer Maître Perrine Reinhart, maître en droit, professionally residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

1. The shareholders represented and the number and class of shares held by each of them are shown on the attendance list signed by the proxyholder, the chairman, the secretary and scrutineer, and the undersigned notary. The said list will be attached to the present deed to be filed together with the registration authorities.

As it appeared from said attendance list, all the one million five hundred forty-one thousand and four hundred forty-nine (1,541,449) shares in issue in the Company, being divided into (i) thirty-five thousand and twenty-three (35,023) ordinary shares, and (ii) two hundred fifty-one thousand and seventy-one (251,071) shares for each class A, B, C, D, E and F, were represented at the extraordinary general meeting and the shareholders of the Company declared that they had prior knowledge of the agenda so that the meeting was validly constituted and able to validly decide on the items on the agenda.

2. The agenda of the meeting is as follows:

#### *Agenda*

1. Increase of the issued share capital of the Company from an amount of six hundred sixteen thousand and five hundred seventy-nine Pounds Sterling and sixty pence (GBP 616,579.60) to six hundred seventy-three thousand and one hundred thirty Pounds Sterling and eighty pence (GBP 673,130.80) by the issue of: one hundred forty-one thousand three hundred seventy-eight (141,378) new shares being twenty-three thousand five hundred sixty-three (23,563) class A shares; twenty-three thousand five hundred sixty-three (23,563) class B shares; twenty-three thousand five hundred sixty-three (23,563) class C shares; twenty-three thousand five hundred sixty-three (23,563) class D shares; twenty-three thousand five hundred sixty-three (23,563) class E shares and twenty-three thousand five hundred sixty-three (23,563) class F shares (together the “New Shares”) each New Shares with a nominal value of forty pence (GBP 0.40), for a total subscription price for the New Shares of one hundred forty-one thousand and three hundred seventy-eight Pounds Sterling (GBP 141,378) (the “Subscription Price”); subscription to the New Shares by the shareholders as set forth in the table below, subscription to the New Shares by way of a contribution in kind consisting in claims of an aggregate amount of one hundred forty-one thousand and three hundred seventy-eight Pounds Sterling (GBP 141,378) held by the shareholders against the Company (the “Contribution in Kind”); acknowledgment of a report of the board of managers on the valuation of the Contribution in Kind and approval of the valuation of the Contribution in Kind at one hundred forty-one thousand and three hundred seventy-eight Pounds Sterling (GBP 141,378) and confirmation of the subscription to the New Shares and payment of the Subscription Price; allocation out of the Subscription Price of an amount corresponding to the aggregate nominal value of the New Shares so issued of an amount of fifty-six thousand and five hundred fifty-one Pounds Sterling and twenty pence (GBP 56,551.20) to the share capital and an amount of eighty-four thousand and eight hundred twenty-six Pounds Sterling and eighty pence (GBP 84,826.80) to the freely distributable share premium accounts of the Company; and consequential amendment of the first paragraph of article 5 of the articles of association of the Company.

Subscribers	Number of New Shares subscribed of each classes	Subscription price in GBP
Providence VII Global Holdings L.P. . . . . .	10,960 class A shares; 10,960 class B shares; 10,960 class C shares; 10,960 class D shares; 10,960 class E shares and 10,960 class F shares	GBP 65,760 of which an amount of GBP 26,304 shall be allocated to the share capital and GBP 39,456 to the share premium account of the Company
Providence Equity Partners VII-A L.P. . . . . .	12,603 class A shares; 12,603 class B shares; 12,603 class C shares; 12,603 class D shares; 12,603 class E shares and 12,603 class F shares	GBP 75,618 of which an amount of GBP 30,247 shall be allocated to the share capital and GBP 45,370 to the share premium account of the Company
Total . . . . .	23,563 class A shares; 23,563 class B shares; 23,563 class C shares; 23,563 class D shares; 23,563 class E shares and 23,563 class F shares	GBP 141,378 of which an amount of GBP 56,551.20 shall be allocated to the share capital and GBP 84,826.80 to the share premium account of the Company

2. Consequential amendment and restatement of article 5.1 of the articles of association of the Company which will be read as follows:

**“ Art. 5. Share capital.**

5.1 The issued share capital of the Company is set at six hundred seventy-three thousand and one hundred thirty Pounds Sterling and eighty pence (GBP 673,130.80) divided into:

- thirty-five thousand and twenty-three (35,023) ordinary shares,
  - two hundred and seventy-four thousand and six hundred and thirty-four (274,634) class A shares,
  - two hundred and seventy-four thousand and six hundred and thirty-four (274,634) class B shares,
  - two hundred and seventy-four thousand and six hundred and thirty-four (274,634) class C shares,
  - two hundred and seventy-four thousand and six hundred and thirty-four (274,634) class D shares,
  - two hundred and seventy-four thousand and six hundred and thirty-four (274,634) class E shares, and
  - two hundred and seventy-four thousand and six hundred and thirty-four (274,634) class F shares,
- each being a “share” and all being the “shares”, each with a nominal value of forty pence Sterling (GBP 0.40) and with such rights and obligations as set out in the present articles of association.”

After deliberation the meeting unanimously took the following resolution:

*First resolution*

The meeting resolved to increase the issued share capital of the Company from an amount of six hundred sixteen thousand and five hundred seventy-nine Pounds Sterling and sixty pence (GBP 616,579.60) to six hundred seventy-three thousand and one hundred thirty Pounds Sterling and eighty pence (GBP 673,130.80) by the issue of: one hundred forty-one thousand three hundred seventy-eight (141,378) new shares being twenty-three thousand five hundred sixty-three (23,563) class A shares; twenty-three thousand five hundred sixty-three (23,563) class B shares; twenty-three thousand five hundred sixty-three (23,563) class C shares; twenty-three thousand five hundred sixty-three (23,563) class D shares; twenty-three thousand five hundred sixty-three (23,563) class E shares and twenty-three thousand five hundred sixty-three (23,563) class F shares (together the “New Shares”) for a total subscription price of one hundred forty-one thousand and three hundred seventy-eight Pounds Sterling (GBP 141,378.-), each New Share with a nominal value of forty pence (GBP 0.40).

Thereupon, the subscription to the New Shares as set forth in the table in the agenda above was confirmed by the subscribers, each represented by Maître Anna Hermelinski-Ayache, prenamed, pursuant to proxies dated 28 October 2015 which shall remain attached to the present deed to be registered therewith.

The total subscription price of the New Shares is fully paid by the Contribution in Kind consisting in definite due and payable claims in the aggregate amount of one hundred forty-one thousand and three hundred seventy-eight Pounds Sterling (GBP 141,378.-). The value of the Contribution in Kind has been the subject of a valuation report by the board of managers of the Company dated 29 October 2015 and the conclusion of which reads as follows: “In view of the above, the Board of Managers considers that the total value of the Contribution in Kind corresponds to GBP 141,378 being equal to the subscription price of 141,378 New Shares to be issued against such Contribution in Kind so that the total aggregate value of the Contribution in Kind corresponds to the Issue price of all the New Shares to be issued.”

The report, signed *ne varietur* by the members of the bureau of the meeting and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The subscribers resolved to value the Contribution in Kind at one hundred forty-one thousand and three hundred seventy-eight Pounds Sterling (GBP 141,378.-).

The subscribers declared that they are the holders and owners of the Contribution in Kind and that there are no impediments to the transfer thereof to the Company. Proof of the subscribers' ownership to the Contribution in Kind has been shown to the undersigned notary.

The meeting resolved to allocate the amount corresponding to the nominal value of the New Shares so issued of an amount of fifty-six thousand and five hundred fifty-one Pounds Sterling and twenty pence (GBP 56,551.20) to the share capital and an amount of eighty-four thousand and eight hundred twenty-six Pounds Sterling and eighty pence (GBP 84,826.80) to the freely distributable share premium account of the Company as set forth in the table in the agenda above.

*Second resolution*

Subsequently to the foregoing resolutions, the meeting resolved to amend and restate article 5.1 of the articles of association of the Company as set forth in the agenda.

There being no further items on the agenda, the meeting was closed.

*Expenses*

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at one thousand five hundred Euro (EUR 1,500.-).

The undersigned notary who understands and speaks English acknowledges that, at the request of the appearing parties, this deed is drafted in English, followed by a French translation; at the request of the same parties, in case of discrepancies between the English and the French versions, the English version shall be prevailing.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day before mentioned.

This document having been read to the appearing parties, who are known to the notary by last name, first name, civil status and residence, these persons signed together with the notary this original instrument.

### Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quinze, le vingt-neuvième jour du mois d'octobre.

Par-devant Nous, Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire des associés de «PSP Holdings S.à.r.l.» (la «Société»), une société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe au 31, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 173 105, constituée le 27 novembre 2012 suivant acte de Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 48 du 9 janvier 2013.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire soussigné le 29 janvier 2015, publié au Mémorial numéro 796 du 23 mars 2015.

L'assemblée a été présidée par Maître Anna Hermelinski-Ayache, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg.

A été nommé comme secrétaire et scrutateur Maître Perrine Reinhart, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président a déclaré et requis le notaire d'acter que:

1. Les associés représentés ainsi que le nombre de parts sociales que chacun détient sont renseignés sur une liste de présence signée par les mandataires, le président, le secrétaire et scrutateur, ainsi que le notaire soussigné. Ladite liste sera annexée au présent acte afin d'être soumise aux formalités de l'enregistrement.

Tel qu'il appert de ladite liste de présence, l'ensemble des un million cinq cent quarante et un mille quatre cent quarante-neuf (1.541.449) parts sociales émises dans la Société, à savoir (i) trente-cinq mille vingt-trois parts sociales ordinaires (35.023), et (ii) deux-cent cinquante et un mille soixante et onze (251.071) parts sociales dans chacune des classes A, B, C, D, E et F, étaient représentées à l'assemblée générale extraordinaire et les associés de la Société ont déclaré avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour, de sorte que l'assemblée était régulièrement constituée et en mesure de valablement statuer sur les points portés à l'ordre du jour.

2. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour*

1. Augmentation du capital social émis de la Société de six cent seize mille cinq cent soixante-dix-neuf livres sterling et soixante pence (616.579,60 GBP) à six cent soixante-treize mille cent trente livres sterling et quatre-vingts pence (673.130,80 GBP) par l'émission de: cent quarante et un mille trois cent soixante-dix-huit (141.378) nouvelles parts sociales à savoir vingt-trois mille cinq cent soixante-trois (23.563) parts sociales de classe A, vingt-trois mille cinq cent soixante-trois (23.563) parts sociales de classe B, vingt-trois mille cinq cent soixante-trois (23.563) parts sociales de classe C, vingt-trois mille cinq cent soixante-trois (23.563) parts sociales de classe D, vingt-trois mille cinq cent soixante-trois (23.563) parts sociales de classe E et vingt-trois mille cinq cent soixante-trois (23.563) parts sociales de classe F (ensemble les «Nouvelles Parts Sociales») chaque Nouvelle Part Sociale ayant une valeur nominale de quarante pence (0,40 GBP), pour un prix total de souscription pour les Nouvelles Parts Sociales de cent quarante et un mille trois cent soixante-dix-huit livres sterling (141.378,- GBP) (le «Prix de Souscription»); souscription aux Nouvelles Parts Sociales par un apport en nature composé de créances d'un montant total de cent quarante et un mille trois cent soixante-dix-huit livres sterling (141.378,- GBP) dues aux souscripteurs par la Société (l'«Apport en Nature»); constat d'un rapport du conseil de gérance sur l'évaluation de l'Apport en Nature et approbation de l'évaluation de l'Apport en Nature à cent quarante et un mille trois cent soixante-dix-huit livres sterling (141.378,- GBP) et confirmation de la souscription aux Nouvelles Parts Sociales et paiement du prix de souscription; affectation provenant du Prix de Souscription d'un montant correspondant à la valeur nominale globale des Nouvelles Parts Sociales ainsi émises d'un montant de cinquante-six mille cinq cent cinquante et un livres sterling et vingt pence (56.551,20 GBP) au capital social et d'un montant de quatre-vingt-quatre mille huit cent vingt-six livres sterling et quatre-vingts pence (84.826,80 GBP) aux comptes de la prime d'émission librement distribuable de la Société.

Souscripteurs	Nombre de Nouvelles Parts Sociales souscrites dans chaque classe	Prix de Souscription en GBP
Providence VII Global Holdings L.P. . . . . .	10.960 parts sociales de classe A; 10.960 parts sociales de classe B; 10.960 parts sociales de classe C; 10.960 parts sociales de classe D; 10.960 parts sociales de classe E et 10.960 parts sociales de classe F	65.760,- GBP dont un montant de 26.304,- GBP sera affecté au capital social et 39.456,- GBP au compte de la prime d'émission de la Société
Providence Equity Partners VII-A L.P. . . . . .	12.603 parts sociales de classe A; 12.603 parts sociales de classe B; 12.603 parts sociales de classe C; 12.603 parts sociales de classe D; 12.603 parts sociales de classe E et 12.603 parts sociales de classe F	75.618,- GBP dont un montant de 30.247 GBP sera affecté au capital social et 45.370,- GBP au compte de la prime d'émission de la Société
Total . . . . .	23.563 parts sociales de classe A; 23.563 parts sociales de classe B; 23.563 parts sociales de classe C; 23.563 parts sociales de classe D; 23.563 parts sociales de classe E et 23.563 parts sociales de classe F	141.378,- GBP dont un montant de 56.551,20 GBP sera affecté au capital social et 84.826,80 GBP au compte de la prime d'émission de la Société

2. Modification et reformulation en conséquence de l'article 5.1 des statuts de la Société afin que la teneur soit la suivante:

**« Art. 5. Capital social.**

5.1 Le capital social émis de la Société est fixé à six cent soixante-treize mille cent trente livres sterling et quatre-vingts pence (673.130,80 GBP) divisé en:

- trente-cinq mille vingt-trois (35.023) parts sociales ordinaires:
- deux cent soixante-quatorze mille six cent trente-quatre (274.634) parts sociales de classe A;
- deux cent soixante-quatorze mille six cent trente-quatre (274.634) parts sociales de classe B;
- deux cent soixante-quatorze mille six cent trente-quatre (274.634) parts sociales de classe C;
- deux cent soixante-quatorze mille six cent trente-quatre (274.634) parts sociales de classe D;
- deux cent soixante-quatorze mille six cent trente-quatre (274.634) parts sociales de classe E; et
- deux cent soixante-quatorze mille six cent trente-quatre (274.634) parts sociales de classe F.

chacune étant une «part sociale» et ensemble, les «parts sociales» d'une valeur nominale de quarante pence (0,40 GBP) chacune et assorties des droits, obligations et conditions énoncés dans les présents Statuts.»

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée a décidé d'augmenter le capital social émis de la Société de six cent seize mille cinq cent soixante-dix-neuf livres sterling et soixante pence (616.579,60 GBP) à six cent soixante-treize mille cent trente livres sterling et quatre-vingts pence (673.130,80 GBP) par l'émission de: cent quarante et un mille trois cent soixante-dix-huit (141.378) nouvelles parts sociales à savoir vingt-trois mille cinq cent soixante-trois (23.563) parts sociales de classe A, vingt-trois mille cinq cent soixante-trois (23.563) parts sociales de classe B, vingt-trois mille cinq cent soixante-trois (23.563) parts sociales de classe C, vingt-trois mille cinq cent soixante-trois (23.563) parts sociales de classe D, vingt-trois mille cinq cent soixante-trois (23.563) parts sociales de classe E et vingt-trois mille cinq cent soixante-trois (23.563) parts sociales de classe F(ensemble les «Nouvelles Parts Sociales») pour un prix de souscription total de cent quarante et un mille trois cent soixante-dix-huit livres sterling (141.378,- GBP), chaque nouvelle part sociale ayant une valeur nominale de quarante pence (0,40 GBP).

À la suite de quoi, la souscription aux Nouvelles Parts Sociales (tel qu'indiqué dans le tableau dans l'ordre du jour) a été confirmée par les souscripteurs, chacun représenté par Maître Anna Hermelinski-Ayache, précitée, conformément aux procurations datées du 28 octobre 2015 qui devront rester annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci.

Le prix total de souscription des Nouvelles Parts Sociales est intégralement payé par l'Apport en Nature consistant en des créances certaines, liquides et exigibles d'un montant total de cent quarante et un mille trois cent soixante-dix-huit livres sterling (141.378,- GBP). La valeur de l'Apport en Nature a fait l'objet d'un rapport d'évaluation du conseil de gérance de la Société daté du 29 octobre 2015 et dont la conclusion est la suivante:» Au vu de ce qui précède, le Conseil de Gérance considère que la valeur totale de l'Apport en Nature correspond à 141.378 GBP, soit une valeur égale au prix de souscription de l'ensemble des 141.378 Nouvelles Parts Sociales devant être émises par la Société.»

Le rapport, signé ne varietur par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant, restera attaché au présent acte en même temps pour les formalités de l'enregistrement.

Les Souscripteurs ont décidé d'évaluer l'Apport en Nature à cent quarante et un mille trois cent soixante-dix-huit livres sterling (141.378,- GBP).

Les Souscripteurs ont déclaré être les détenteurs et propriétaires de l'Apport en Nature et qu'il n'y a pas d'empêchements au transfert concerné à la Société. La preuve de la propriété de l'Apport en Nature par les Souscripteurs a été montrée au notaire instrumentant.

L'assemblée a décidé d'affecter un montant correspondant à la valeur nominale globale des Nouvelles Parts Sociales ainsi émises d'un montant de cinquante-six mille cinq cent cinquante et un livres sterling et vingt pence (56.551,20 GBP) au capital social et un montant de quatre-vingt-quatre mille huit cent vingt-six livres sterling et quatre-vingts pence (84.826,80 GBP) au compte de la prime d'émission librement distribuable de la Société tel qu'indiqué dans le tableau dans l'ordre du jour.

#### *Seconde résolution*

En conséquence de ce qui précède, l'Assemblée a décidé de modifier et reformuler l'article 5.1 des statuts de la Société est modifié afin d'avoir la teneur suivante tel qu'indiqué dans l'ordre du jour.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

#### *Dépenses*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incomberont à la Société sont été estimés à mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction en langue française; à la demande des mêmes parties, en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux parties comparantes, connues du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, elles ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Hermelinski-Ayache, Reinhart, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 30 octobre 2015. Relation: 1LAC/2015/34402. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

*Le Receveur (signé):* Paul MOLLING.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 10 novembre 2015.

Référence de publication: 2015182554/265.

(150203569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2015.

#### **IVB, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8308 Capellen, 13-15, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 7.162.

Suite à la dissolution de la société BIGF sàrl, RCL B95780, 13 - 15 Parc d'Activités, L - 8308 Capellen par Assemblée Générale Extraordinaire du 29 juillet 2015, les parts de la société IVB S.à r.l. sont réparties comme suit:

a. CCINVEST sàrl, RCL B111856,13 - 15 Parc d'activité, L - 8308 Capellen . . . . .	6.164 parts
b. Madame Frédérique BUCK, née le 25.05.1973 à Luxembourg, 19, rue de Strassen, L - 2555 Luxembourg . . . . .	563 parts
c. LVD INVEST S.A., RCL B155315,42, rue de Dormans, L -1421 Luxembourg . . . . .	401 parts
d. Monsieur Fränk PIAIA, 8, rue Schief, L - 7420 Cruchten . . . . .	300 parts
e. Monsieur Marc HERZOG, 16, rue J.-P. Ries, L - 6143 Junglinster . . . . .	150 parts
f. Madame Christiane HEYART-MERSCH, 94, rue des Muguets, L - 2167 Luxembourg . . . . .	140 parts
g. Madame Elodie FONTAINE, 33, rue Adolphe, L -1116 Luxembourg . . . . .	139 parts
h. Monsieur Philippe MERSCH, 30, Op Reilend, L - 7391 Blaschette . . . . .	78 parts
i. Madame Simone MERSCH, 63, rue Charlemagne, L -1328 Luxembourg . . . . .	73 parts
Junglinster, le 12 novembre 2015.	Paul LAPLUME.

Référence de publication: 2015183915/20.

(150205083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2015.

**Splendor Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 8, rue de Beggen.  
R.C.S. Luxembourg B 201.299.

—  
STATUTES

In the year two thousand fifteen, on the third day of November.

Before Us, Maître Danielle KOLBACH, notary residing in Redange-sur-Attert (Grand-Duchy of Luxembourg), acting in replacement of Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven, Grand-Duchy of Luxembourg, who will remain the depository of the present deed.

THERE APPEARED:

Mr Flavio Briatore, dirigeant d'entreprise, born in Verzuolo, Italy, on 12 April 1950, residing at 2, rue Bel Respiro, F-98000 Monaco,

Mr Luca Marzocco, administrateur de société, born in San Remo, Italy on 9 October 1973, residing at 1, boulevard Princesse Charlotte, F-98000 Monaco,

Mr Claudio Marzocco, administrateur de société, born in Andora, Italy, on 21 February 1959, residing at 9, boulevard de Suisse, F-98000 Monaco, and Mr Daniele Marzocco, administrateur de société, born in San Remo, Italy, on 9 October 1976, residing at 1, boulevard Princesse Charlotte, F-98000 Monaco.

Here represented by Mrs. Sophie Mathot, clerc de notaire, with professional in Senningerberg, by virtue of four (4) proxies given under private seal.

The said proxies signed "ne varietur" by the attorney and the undersigned notary will remain attached to the present deed, in order to be recorded with it.

The appearing parties represented as stated above have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the private limited liability company is "SPLENDOR INVESTMENTS S.à r.l." (the "Company"). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of association (the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers (the Board). The registered office may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by a resolution of the members, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Corporate object.**

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, Units and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of intellectual property rights of any nature or origin whatsoever. It may open branches in Luxembourg and abroad.

3.2. The Company may not borrow (except from the Units' holders). It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may acquire participations in loans and/or lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. For the avoidance of doubt, the Company may notably place funds on bank deposits.

3.3. The Company may employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may generally carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

**Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several members.

**II. Capital - Corporate units**

**Art. 5. Capital.**

5.1. The issued share capital of the Company is set at eighty thousand Euros (EUR 80,000), divided into:

- eight thousand (8,000) class A corporate units (the “Class A Units”),
- eight thousand (8,000) class B corporate units (the “Class B Units”), -
- eight thousand (8,000) class C corporate units (the “Class C Units”),
- eight thousand (8,000) class D corporate units (the “Class D Units”),
- eight thousand (8,000) class E corporate units (the “Class E Units”),
- eight thousand (8,000) class F corporate units (the “Class F Units”),
- eight thousand (8,000) class G corporate units (the “Class G Units”),
- eight thousand (8,000) class H corporate units (the “Class H Units”),
- eight thousand (8,000) class I corporate units (the “Class I Units”), and
- eight thousand (8,000) class J corporate units (the “Class J Units”),

each Unit with a nominal value of one Euro (Eur 1.-) and with such rights and obligations as set out in the present Articles of Incorporation.

5.2 The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Members adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation.

5.3 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Units including by the cancellation of one or more entire Classes of Units through the repurchase and cancellation of all the Units in issue in such Class(es). In the case of repurchases and cancellations of classes of Units, such cancellations and repurchases of Units shall be made in the reverse alphabetical order (starting with Class J).

5.4 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a Class of Units (in the order provided for in article 5.3), such Class of Units gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount as determined by the general meeting of the Members) and the holders of Units of the repurchased and cancelled Class of Units shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Unit for each Unit of the relevant Class held by them and cancelled.

5.4.1 The Cancellation Value Per Unit shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Units in issue in the Class of Units to be repurchased and cancelled.

5.4.2 The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the Board of Managers and approved by the General Meeting on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount for each of the Classes J, I, H, G, F, E, D, C, B and A shall be the Available Amount of the relevant Unit at the time of the cancellation of the relevant class unless otherwise resolved by the General Meeting of the Members in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

5.4.3 Upon the repurchase and cancellation of the Units of the relevant Class, the Cancellation Value Per Unit will become due and payable by the Company.

**Art. 6. Corporate units.**

6.1 Each Unit entitles to a fraction of assets and profits of the Company as defined based on the economic rights defined in articles 5, 15 and 16.

6.2 The Company recognizes only one (1) owner per Unit. In case of joint ownership on one or several Unit(s) the members shall designate one (1) owner by Unit.

6.3 Units are freely transferable among members.

Where the Company has a sole member, Units are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one member, the transfer of Units (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the members representing at least seventy five (75%) of the corporate capital.

The transfer of Units by reason of death to third parties must be approved by the members representing at least seventy five (75%) of the rights owned by the survivors, except the legally entitled heirs (héritiers réservataires) and surviving spouse.

A Unit transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.4 A register of members is kept at the registered office and may be examined by each member upon request.

### III. Management - Representation

#### Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1 The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the members, which sets the term of their office. The managers need not be members.

7.2 The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of members representing at least half (50%) of the corporate capital.

**Art. 8. Board of managers.** If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers (the “Board”). The member(s) may decide to qualify the appointed managers as category A managers (the “Category A Managers”) and category B managers (the “Category B Managers”).

#### 8.1 Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the member(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

(iii) The Board may from time to time sub-delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agent(s) who need not be member(s) or manager(s) of the Company. The Board will determine the powers, duties and remuneration (if any) of its agent(s), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.

#### 8.2 Procedure

(i) The Board meets upon the request of any manager, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting. Copy of the notice shall also be sent - for information purposes only - to the Units’ holders.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can deliberate or act validly only if a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers, including at least one Category A Manager and one Category B Manager in the case that the member (s) has(have) qualified the managers as Category A Managers and Category B Managers. Decisions shall be taken by a majority vote of the managers present or represented at such meeting, including at least one vote of a Category A Manager and one vote of a Category B Manager in the case that the member(s) has(have) qualified the managers as Category A Managers and Category B Managers.

(vi) The resolutions of the meeting of the Board are taken in written form and reported on minutes. Such minutes are signed by all the managers present.

#### 8.3 Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two managers or the joint signature of any Category A Manager and any Category B Manager of the Company in the case that the member(s) has(have) qualified the managers as Category A Managers and Category B Managers or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with articles 9.1. (ii) and 9.3 (ii) of the Articles.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated by the Board.

#### Art. 9. Sole manager.

9.1 If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2 The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3 The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

**Art. 10. Liability of the managers.** The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

#### IV. Member(s)

##### Art. 11. General meetings of members and Members circular resolutions.

###### 11.1 Powers and voting rights

(i) Resolutions of the members are adopted at a general meeting of members (the “General Meeting”) or by way of circular resolutions (the “Members Circular Resolutions”) in case the number of members of the Company is less or equal to twenty-five (25).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Members Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the members, in accordance with the Articles. Members Circular Resolutions signed by all the members are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each corporate unit entitles to one (1) vote.

###### 11.2 Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The members are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or members representing more than one-half (1/2) of the corporate capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all members at least eight (8) calendar days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the members are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A member may grant a written power of attorney to another person, whether or not a member, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Members Circular Resolutions are passed by members owning more than one-half (1/2) of the corporate capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the members are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Members Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the corporate capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of members owning at least three-quarters (3/4) of the corporate capital, except that any amendment proposal which affects directly or indirectly the rights of specific Classes of Units shall also be approved by the member/s owning such Classes of Units.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a member's commitment in the Company require the unanimous consent of the members.

##### Art. 12. Sole member.

12.1 Where the number of members is reduced to one (1), the sole member exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2 Any reference in the Articles to the members and the General Meeting or to Members Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole member or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3 The resolutions of the sole member are recorded in minutes or drawn up in writing.

#### V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

##### Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

13.1 The financial year begins on the first (1<sup>st</sup>) of January of each year and ends on the thirty-first (31) of December of the same year.

13.2 Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing the Company's commitments and the debts of the manager(s) and members towards the Company. Audited accounts will be prepared on an annual basis.

13.3 Each member may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

13.4 The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Members Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

13.5 In case the number of members of the Company exceeds twenty-five (25), the annual General Meeting shall be held each year on the third Tuesday of June each year at 3.00 pm at the registered office of the Company, and if such day is not a day on which banks are opened for general business in the city of Luxembourg (i.e. a Business Day), on the next following Business Day at the same time and place.

##### Art. 14. Commissaire aux comptes - Réviseurs d'entreprises.

14.1 In case the number of members of the Company exceeds twenty-five (25), the supervision of the Company shall be entrusted to one or more statutory auditor(s) (commissaire(s) aux comptes), who may or may not be members.

14.2 The operations of the Company are supervised by one or several independent auditor(s) (réviseur(s) d'entreprises), when so required by law.

14.3 The members appoint the statutory auditor (commissaire aux comptes), if any and independent auditor (réviseur d'entreprises), if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The statutory auditor (commissaire aux comptes) and the independent auditor (réviseur d'entreprises) may be reappointed.

**Art. 15. Distributions.**

15.1 Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

15.2 The balance may be distributed to the Members upon decision of a general meeting of Members in accordance with the provisions set forth hereafter.

15.3. The Members may decide to declare and pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the manager, or as the case may be the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realized since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law, in accordance with the provisions set forth hereafter.

15.4. The share premium account may be distributed to the Members upon decision of a general meeting of Members in accordance with the provisions set forth hereafter. The general meeting of Members may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

15.5 The dividends declared may be paid in any currency selected by the manager or as the case may be the board of managers and may be paid at such places and times as may be determined by the manager or as the case may be the board of managers. The manager or as the case may be the board of managers may make a final determination of the rate of exchange applicable to translate dividend funds into the currency of their payment. A dividend declared but not paid on a share during five years cannot thereafter be claimed by the holder of such Unit, shall be forfeited by the holder of such share, and shall revert to the Company. No interest will be paid on dividends declared and unclaimed which are held by the Company on behalf of holders of Units.

15.6 In the event of a dividend declaration, such dividend shall be allocated and paid as follows:

(i) each Class A Unit (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point sixty per cent (0.60%) per annum of the nominal value of such Unit, then, -

(ii) each Class B Unit (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point fifty-five per cent (0.55%) per annum of the nominal value of such Unit, then,

(iii) each Class C Unit (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point fifty per cent (0.50%) per annum of the nominal value of such Unit, then,

(iv) each Class D Unit (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point forty-five per cent (0.45%) per annum of the nominal value of such Unit, then,

(v) each Class E Unit (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point forty per cent (0.40%) per annum of the nominal value of such Unit, then,

(vi) each Class F Unit (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point thirty-five per cent (0.35%) per annum of the nominal value of such Unit, then,

(vii) each Class G Unit (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point thirty per cent (0.30%) per annum of the nominal value of such Unit, then,

(viii) each Class H Unit (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point twenty-five per cent (0.25%) per annum of the nominal value of such Unit, then,

(ix) each Class I Unit (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point twenty per cent (0.20%) per annum of the nominal value of such Unit; and

(x) the balance of the total distributed amount shall be allocated in its entirety to the holders of the last Class in the reverse alphabetical order (i.e. first Class J Units, then if no Class J Units are in existence, Class I Units and in such continuation until only class A Units are in existence).

**VI. Dissolution - Liquidation**

**Art. 16.** After payment of all debts and any charges against the Company and of the expenses of the liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholders in conformity with and so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set for dividend distributions.

**Art. 17. Definitions.** Available Amount means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extent the member would have been entitled to dividend distributions according to Art. 15 of the by-laws, increased by (i) any freely distributable reserves and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Units to be cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA = Available Amount

NP = net profits (including carried forward profits)

P = any freely distributable reserves

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled

L = losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles In case the Company would realize additional profit (e.g. an earn-out payment) after the repurchase and cancellation of one Class of Units (“the Repurchase”), further to an operation which was realized prior to the Repurchase, then the Available Amount computed at the occasion of the Repurchase will take into account such additional profit.

Interim Accounts means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.

Interim Account Date means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of Units.

## VII. General provisions

### Art. 18.

18.1 Notices and communications are made or waived and the Members Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

18.2 Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

18.3 Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfill all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Members Circular Resolutions are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

18.4 All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the Law and, subject to any non waiver provisions of the law, any agreement entered into by the members from time to time.

#### *Transitory provision*

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2016.

#### *Subscription and Payment*

Mr. Flavio Briatore, pre-named and represented as stated hereabove, has declared to subscribe and fully pay up them together with a share premium as follows: 4,000 Class A Units, for total price of EUR 36,000; 4,000 Class B Units, for total price of EUR 36,000; 4,000 C Units, for total price of EUR 36,000; 4,000 Class D Units, for total price of EUR 36,000; 4,000 Class E Units, for total price of EUR 36,000; 4,000 Class F Units, for total price of EUR 36,000; 4,000 Class G Units, for total price of EUR 36,000; 4,000 Class H Units, for total price of EUR 36,000; 4,000 Class I Units, for total price of EUR 36,000; 4,000 Class J Units for total price of EUR 36,000;

Mr. Luca Marzocco, pre-named and represented as stated hereabove, has declared to subscribe and fully pay up them together with a share premium as follows: 1,320 Class A Units, for total price of EUR 11,880; 1,320 Class B Units, for total price of EUR 11,880; 1,320 C Units, for total price of EUR 11,880; 1,320 Class D Units, for total price of EUR 11,880; 1,320 Class E Units, for total price of EUR 11,880; 1,320 Class F Units, for total price of EUR 11,880; 1,320 Class G Units, for total price of EUR 11,880; 1,320 Class H Units, for total price of EUR 11,880; 1,320 Class I Units, for total price of EUR 11,880; 1,320 Class J Units for total price of EUR 11,880;

Mr. Claudio Marzocco, pre-named and represented as stated hereabove, has declared to subscribe and fully pay up them together with a share premium as follows: 1,360 Class A Units, for total price of EUR 12,240; 1,360 Class B Units, for total price of EUR 12,240; 1,360 C Units, for total price of EUR 12,240; 1,360 Class D Units, for total price of EUR 12,240; 1,360 Class E Units, for total price of EUR 12,240; 1,360 Class F Units, for total price of EUR 12,240; 1,360 Class G Units, for total price of EUR 12,240; 1,360 Class H Units, for total price of EUR 12,240; 1,360 Class I Units, for total price of EUR 12,240; 1,360 Class J Units for total price of EUR 12,240;

Mr. Daniele Marzocco, pre-named and represented as stated hereabove, has declared to subscribe and fully pay up them together with a share premium as follows 1,320 Class A Units, for total price of EUR 11,880; 1,320 Class B Units, for total price of EUR 11,880; 1,320 C Units, for total price of EUR 11,880; 1,320 Class D Units, for total price of EUR 11,880; 1,320 Class E Units, for total price of EUR 11,880; 1,320 Class F Units, for total price of EUR 11,880; 1,320 Class G Units, for total price of EUR 11,880; 1,320 Class H Units, for total price of EUR 11,880; 1,320 Class I Units, for total price of EUR 11,880; 1,320 Class J Units for total price of EUR 11,880;

The total amount of eight hundred thousand Euros (EUR 800,000) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand four hundred Euros (EUR 1,400).

### *Extraordinary general meeting*

Immediately after the incorporation of the Company, the Members representing the entire subscribed capital, have passed unanimously the following resolutions:

1. Are appointed as managers for an indefinite period:

- Mrs. Laurence Eckle, administrateur de société, born in Montpellier, France, on 29 September 1968, residing at 5, Chemin du Rivage, CH-1292 Chambesy,

- Mr. Luca Marzocco, administrateur de société, born in San Remo, Italy, on 9 October 1973, residing at 1, boulevard Princesse Charlotte, F-98000 Monaco

- Mr. Giorgio Bianchi, employee, born in Crema, Italy, on 23 October 1983, residing at 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

- Mr. Denis Callonego, employee, born in Briey, France, on 9 April 1959, residing at 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Mr. Giorgio Bianchi is appointed as the first chairman of the board of managers.

2. The registered office of the Company is set at 8, rue de Beggen, L-1220 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that, on the request of the appearing parties, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French texts, the English text prevails.

### *Powers*

The appearing person, acting in the above stated capacity, does hereby grant power to any clerk and / or employee of the firm of the notary Paul BETTINGEN, prenamed, acting individually, in order to document and sign any deed of amendment (typing error(s)) to the present deed.

WHEREOF, this deed was drawn up in Senningerberg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing parties, and signed by the latter with the undersigned notary.

### **Follows the french version of the above text**

L'an deux mille quinze, le trois novembre.

Par-devant Maître Danielle KOLBACH, notaire de résidence à Redange-sur-Attert (Grand-Duché de Luxembourg), agissant en remplacement de Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven (Grand-Duché de Luxembourg), qui sera dépositaire des présentes minutes.

#### **ONT COMPARU:**

Monsieur Flavio Briatore, dirigeant d'entreprise, né à Verzuolo, Italie, le 12 avril 1950, demeurant au 2, rue Bel Respiro, F-98000 Monaco,

Monsieur Luca Marzocco, administrateur de société, né à San Remo, Italie le 9 octobre 1973, demeurant au 1, boulevard Princesse Charlotte, F-98000 Monaco,

Monsieur Claudio Marzocco, administrateur de société, né à Andorre, Italie, 21 février 1959, demeurant au 9, boulevard de Suisse, F-98000 Monaco, et

Monsieur Daniele Marzocco, administrateur de société, né à San Remo, Italie, on 9 octobre 1976, demeurant au 1, boulevard Princesse Charlotte, F-98000 Monaco.

Ici représentés par Madame Sophie Mathot, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Senningerberg en vertu de 4 (quatre) procurations données sous seing privé.

Lesquelles procurations, après avoir été signées "ne varietur" par la personne représentant les parties comparantes susnommées, es qualités qu'elle agit, et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci.

Lesquelles parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société anonyme qu'elles déclarent constituer et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

### **I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société à responsabilité limitée est "SPLENDOR INVESTMENTS S.à.r.l." (la "Société"). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et, en

particulier la loi du 10 août 1915, sur les sociétés commerciales telle que modifiée (la Loi), et les présents statuts (les Statuts).

#### **Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social de la Société est établi dans la commune de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune par une résolution du conseil de gérance (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre lieu dans le Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, prise dans les conditions requises pour la modification des Statuts.

2.2. Des succursales, filiales ou autres bureaux peuvent être établis dans le Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par une résolution du Conseil.

Lorsque le Conseil détermine que l'évolution extraordinaire de situations politiques ou militaires ou d'événements de ce type se produisent ou sont imminents et que ces évolutions ou événements peuvent perturber les activités normales de la Société au sein de son siège social, ou la facilité des communications entre le siège social et des personnes à l'étranger, le siège social peut être transféré à titre temporaire à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Lesdites mesures temporaires sont sans effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant le transfert temporaire de son siège social, demeure une société constituée au Luxembourg.

#### **Art. 3. Objet Social.**

3.1. La Société a pour objet l'acquisition de participations, au Luxembourg ou à l'étranger, dans des sociétés ou entreprises sous toute forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société peut en particulier acquérir par souscription, achat et échange ou de tout autre façon tous capitaux propres, actions et autres titres de participation, obligations, débentures, certificats de dépôt et autres titres de créance et de façon plus générale tous titres et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée de tout type. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de droits de propriété intellectuelle de toute nature ou origine. Elle peut ouvrir des succursales au Luxembourg et à l'étranger

3.2. La Société ne peut pas emprunter (sauf qu'aux détenteurs des parts sociales). Elle peut émettre à titre de placement privé uniquement, des effets, obligations et débentures et tous types de titres de créance et/ou de participation. La Société peut acquérir des participations dans des prêts et/ou prêter des fonds en ce compris les produits de tous emprunts et/ou émissions de titres de créance à ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société. Pour éviter tout doute, la Société peut en particulier placer des fonds sur des dépôts bancaires.

3.3. La Société peut employer toutes techniques et tous instruments relatifs à ses investissements aux fins de l'efficacité de leur gestion, notamment des techniques et instruments destinés à protéger la Société contre les risques du crédit, du change des monnaies, des taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut de façon générale accomplir toute opération commerciale, industrielle ou financière qu'elle estime utile dans le cadre de l'accomplissement et du développement de ses objets.

#### **Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison du décès, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

### **II. Capital - Parts sociales**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social de la Société est fixé à quatre-vingt mille euros (EUR 80.000), représenté par:

- Huit mille (8.000) Parts sociales de classe A (les «Parts de Classe A»),
- Huit mille (8.000) Parts sociales de classe B (les «Parts de Classe B»),
- Huit mille (8.000) Parts sociales de classe C (les «Parts de Classe C»),
- Huit mille (8.000) Parts sociales de classe D (les «Parts de Classe D»),
- Huit mille (8.000) Parts sociales de classe E (les «Parts de Classe E»),
- Huit mille (8.000) Parts sociales de classe F (les «Parts de Classe F»),
- Huit mille (8.000) Parts sociales de classe G (les «Parts de Classe G»),
- Huit mille (8.000) Parts sociales de classe H (les «Parts de Classe H»),
- Huit mille (8.000) Parts sociales de classe I (les «Parts de Classe I»),
- Huit mille (8.000) Parts sociales de classe J (les «Parts de Classe J»),

chaque part avec une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-) et avec les droits et obligations telle que prévues dans les présents statuts.

5.2. Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés, prises dans les conditions requises pour la modification des Statuts.

5.3. Le capital social de la Société peut être réduit par le rachat et l'annulation de parts y compris par annulation de une ou plusieurs Classe de Parts Sociales par rachat et annulation de toutes les parts d'une Classe spécifique. Les rachats et annulations des Classes des Parts de Première Catégorie seront effectués dans l'ordre alphabétique inverse (en commençant par les parts de la Classe J).

5.4. En cas de réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une Classe des Parts (dans l'ordre prévu par l'article 5.3), chaque Classe de Parts Sociale donne droit aux détenteurs en proportion à leur détention dans la Classe au Montant Disponible (toutefois avec la limitation du Montant Total de l'Annulation) et les détenteurs des Parts de Classe rachetées et annulées recevront un montant égale à la Valeur d'Annulation Par Part pour chaque Part détenue dans la Classe et objet d'annulation.

5.4.1. La Valeur d'Annulation Par Part sera calculée en divisant le Montant Total de l'Annulation par le nombre de parts émises dans la classe de Parts qui est rachetée et annulée.

5.4.2. Le Montant Total de l'Annulation sera un montant fixé par le Conseil et approuvé par les associés réunis en Assemblée Générale sur la base des derniers Comptes Intérimaires. Le Montant Total de l'Annulation pour les Classes J, I, H, G, F, E, D, C, B et A sera égal au Montant Disponible des Parts concernées au moment de l'annulation de la classe de référence sauf disposition différente prise par une résolution des associés, prises dans les conditions requises pour la modification des Statuts, à condition que le Montant Total de l'Annulation ne doit jamais être supérieur au Montant Disponible.

5.4.3. À la suite du rachat et de l'annulation des parts de la Classe des Parts de Première Catégorie en cause, la Valeur d'Annulation Par Part deviendra due et payable par la Société.

#### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1 Chaque part donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société tels que définis sur la base des droits économiques définis dans les articles 5, 15 et 16.

6.2 La Société ne reconnaît qu'un seul (1) propriétaire par part. En cas de propriété conjointe d'une ou plusieurs part(s) les associés désigneront un (1) propriétaire par part.

6.3 Les parts sont librement cessibles entre les associés.

Lorsque la Société n'a qu'un seul associé, les parts sont librement cessibles à des tiers.

Lorsque la Société compte plus d'un associé, la cession des parts (entre vifs) à des tiers est soumise à l'approbation préalable des associés représentant au moins les trois-quarts (75%) du capital social.

Le transfert des parts pour cause de décès à des tiers doit être approuvé par les associés représentant au moins les trois-quarts (75%) des droits détenus par les survivants, excepté pour les héritiers réservataires et le conjoint survivant.

Un transfert de parts n'est opposable à la Société ou à des tiers qu'après une notification à, ou l'acceptation par, la Société conformément à l'article 1690 du Code civil.

6.4 Un registre des associés est tenu et gardé au siège social et peut être examiné par chaque associé sur demande.

### **III. Gestion - Représentation**

#### **Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.**

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants désignés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être des associés.

7.2 Les gérants peuvent être révoqués à tout moment (avec ou sans cause) par une résolution des associés représentant au moins la moitié (50%) du capital social.

**Art. 8. Conseil de gérance.** En cas de désignation de plusieurs gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le "Conseil"). Le(s) associé(s) peuvent décider de qualifier les gérants désignés comme gérants de catégorie A (les "Gérants de Catégorie A") et comme gérants de catégorie B (les "Gérants de Catégorie B").

##### **8.1 Pouvoirs du conseil de gérance**

(i) Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés aux associés par la Loi ou les Statuts, relèvent de la compétence du Conseil, lequel a tous les pouvoirs pour accomplir et approuver tous les actes et opérations compatibles avec l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués pour des questions particulières à un ou plusieurs mandataires par le Conseil.

(iii) Le Conseil peut de temps à autre sous-déléguer ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc qui ne doivent pas nécessairement être des associés ou gérants de la Société. Le Conseil définira les pouvoirs, fonctions et la rémunération (le cas échéant) de ses mandataires, la durée de la période de représentation et toutes autres conditions applicables de leur mandat de représentation.

##### **8.2 Procédure**

(i) Le Conseil se réunit à la demande d'un gérant, à l'endroit indiqué dans l'avis de convocation, qui se situe en principe, au Luxembourg.

(ii) Un avis de convocation écrit à la réunion du Conseil est remis à l'ensemble des gérants vingt-quatre (24) heures au moins à l'avance, sauf en cas d'urgence, dont la nature et les circonstances sont indiquées dans l'avis de convocation à la réunion. Une copie de l'avis est également transmis -uniquement à des fins d'information - aux détenteurs des parts.

(iii) Aucun avis n'est nécessaire si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à l'avis de convocation, avant ou après une réunion. Des avis de convocation écrits distincts ne sont pas exigés pour les réunions se tenant aux dates et lieux indiqués dans le calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner procuration à un autre gérant afin que celui-ci le représente lors de toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée à une réunion du conseil de gérance, comprenant au moins un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B si le ou les associés ont désigné des gérants de catégorie A et gérants de catégorie B. Les décisions seront adoptées par un vote à la majorité des gérants présents ou représentés lors de cette réunion, y compris au moins une voix d'un gérant de catégorie A et une voix d'un gérant de catégorie B si le ou les associés ont désigné ces gérants de catégorie A et gérant de catégorie B.

(vi) Les décisions de la réunion du Conseil sont adoptées par écrit et retranscrites dans le procès-verbal. Ces procès-verbaux sont signés par tous les gérants présents.

### 8.3 Représentation

(i) La Société sera engagée envers les tiers en toutes circonstances par la signature conjointe de deux gérants ou la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B de la Société si le ou les associés ont désigné les gérants en gérant de catégorie A et gérant de catégorie B, ou par la signature conjointe ou unique de toute personne à laquelle ce pouvoir de signature a été valablement délégué conformément aux articles 9.1. (ii) et 9.3 (ii) des Statuts.

(ii) La Société est également engagée envers les tiers par la signature de toute personne à laquelle des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil.

### Art. 9. Gérant unique.

9.1 Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être entendue comme une référence au gérant unique, le cas échéant.

9.2 La Société est engagée envers les tiers par la signature du gérant unique.

9.3 La Société est également engagée envers les tiers par la signature de toute personne à laquelle des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

**Art. 10. Responsabilité des gérants.** Les gérants ne peuvent pas, en raison de leur mandat, être tenus personnellement responsables des engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, à condition que ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

## IV. Membre(s)

### Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.

#### 11.1 Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées lors d'une Assemblée Générale des associés (l'«Assemblée Générale») ou par voie circulaire (les «Résolutions Circulaires des Associés») dans le cas où le nombre d'associés de la Société serait inférieur ou égal à vingt-cinq (25).

(ii) Lorsque les résolutions doivent être adoptées au moyen de Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés ont la même valeur et la même nature contraignante que celles adoptées lors d'une Assemblée Générale dûment convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à une (1) voix.

#### 11.2 Avis, quorum, majorité et procédures de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou d'associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social.

(ii) L'avis de convocation de toute Assemblée Générale est donnée par écrit à tous les membres huit (8) jours calendaires au moins avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, dont la nature et les circonstances sont énoncées dans l'avis de convocation de l'assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales se tiennent au lieu et heure indiqués dans les avis.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans préavis.

(v) Un membre peut donner procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de se faire représenter lors de toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions qui seront adoptées lors des Assemblées Générales ou par des Résolutions Circulaires des Associés sont prises par des associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte lors de la première Assemblée Générale ou sur première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée

à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois et les résolutions sont adoptées à l'Assemblée Générale ou par des Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des suffrages exprimés, quelle que soit la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois quarts (3/4) du capital social; par exception, toute proposition d'amendement affectant directement ou indirectement les droits des classes de Parts spécifiques doit également être approuvée par le ou les associés possédant ces classes de Parts.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société et toute augmentation de l'engagement d'un membre dans la Société sont soumis au consentement unanime des associés.

#### **Art. 12. Associé Unique.**

12.1 Lorsque le nombre de associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2 Toute référence dans les Statuts aux associés, à l'Assemblée Générale ou à des Résolutions Circulaires des Associés doit être entendue comme une référence à cet associé unique ou aux résolutions de ce dernier, le cas échéant.

12.3 Les résolutions de l'associé unique sont constatées par un procès-verbal ou rédigées par écrit.

### **V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Surveillance**

#### **Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.**

13.1 L'exercice social commence le premier (1<sup>er</sup>) janvier de chaque année et se termine le trente et un (31) décembre de la même année.

13.2 Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de résultats, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec en annexe un résumé des engagements et des dettes des gérants et des associés de la Société envers la Société. Les comptes audités seront préparés sur une base annuelle.

13.3 Chaque membre peut consulter l'inventaire et le bilan au siège social.

13.4 Le bilan et compte de résultats sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par voie de Résolutions Circulaires des Associés dans un délai de (6) mois à compter de la clôture de l'exercice.

13.5 Si le nombre de associés de la Société est supérieur à vingt-cinq (25), l'Assemblée Générale annuelle se tiendra chaque année le troisième mardi de juin de chaque année à 15h00 au siège social de la Société, et si ce jour est un jour ouvrable pour les banques dans la ville de Luxembourg (c'est-à-dire un Jour Ouvrable), le Jour Ouvrable suivant à la même heure et le lieu.

#### **Art. 14. Commissaire aux comptes - Réviseurs d'Entreprises.**

14.1 Si le nombre d'associés de la Société est supérieur à vingt-cinq (25), la surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires aux comptes, qui peut être ou ne pas être membres.

14.2 Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, lorsque cela est requis par la loi.

14.3 Les associés nomment le commissaire aux comptes, le cas échéant et le réviseur d'entreprises, le cas échéant, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six (6) ans. Les mandats du commissaire aux comptes et le réviseur d'entreprises peuvent être renouvelés.

#### **Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1. Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint un montant égal à dix pour cent (10%) du capital social.

15.2. Le solde excédent peut être distribué aux associés suite à une décision prise par l'assemblée générale des associés en conformément aux dispositions ci-après.

15.3. Les associés peuvent décider de payer de dividendes intérimaires sur la bases de comptes intérimaires préparés par le gérant unique, ou selon le cas par le conseil de gérance, montrant que la société possède de fonds suffisants pour la distribution, à condition que le montant à distribuer ne doit jamais être supérieure aux bénéfices réalisés à partir de la fin de l'année financière précédente augmentés par les bénéfices reportés et aux réserves librement distribuables mais réduit des pertes reportées et toutes sommes à porter en réserve(s) selon les exigences de la Loi ou des Statuts.

15.4. La prime d'émission peut être distribuée aux associé suite à une décision de l'assemblée générale des associés, conformément aux dispositions reprises ci-après. L'assemblée générale des associés peut décider d'attribuer à la réserve légale un montant à valoir sur la prime d'émission.

15.5. Les dividendes délibéré peuvent être distribués en toute devise choisie par le gérant ou selon le cas par le conseil de gérance et peuvent être payés au lieu et temps déterminés par le gérant ou selon le cas par le conseil de gérance. Le gérant ou selon le cas par le conseil de gérance peuvent effectuer la dernière fixation de taux de change applicable à la conversion des dividendes dans la devise du paiement. Un dividende délibéré mais pas payé sur un part pour une période de cinq ans ne peut pas être réclamée par le détenteur de cette part, doit être renoncé par le détenteur et revenir à la société. Aucun intérêts sera payé sur les dividendes délibérés mais pas réclamés, qui seront gardés par la société pour le compte des détenteurs des Parts

15.6. En cas de distribution de dividendes, toutes les distributions seront effectuées selon l'ordre suivant:

- les détenteurs de Parts de Classe A auront le droit de recevoir des distributions de dividende cumulé d'un montant de zéro virgule dix pour cent (0,60%) de la valeur nominale des Parts de Classe A détenues par eux, puis,
- les détenteurs de Parts de Classe B auront le droit de recevoir des distributions de dividende cumulé d'un montant de zéro virgule quinze pour cent (0,55%) de la valeur nominale des Parts de Classe B détenues par eux, puis,
- les détenteurs de Parts de Classe C auront le droit de recevoir des distributions de dividendes cumulé d'un montant de zéro virgule vingt pour cent (0,50%) de la valeur nominale des Parts de Classe C détenues par eux, puis,
- les détenteurs de Parts de Classe D auront le droit de recevoir des distributions de dividendes cumulé d'un montant de zéro virgule vingt-cinq pour cent (0,45%) de la valeur nominale des Parts de Classe D détenues par eux, puis,
- les détenteurs de Parts de Classe E auront le droit de recevoir des distributions de dividendes cumulé d'un montant de zéro virgule trente pour cent (0,40%) de la valeur nominale des Parts de Classe E détenues par eux, puis,
- les détenteurs de Parts de Classe F auront le droit de recevoir des distributions de dividendes cumulé d'un montant de zéro virgule trente-cinq pour cent (0,35%) de la valeur nominale des Parts de Classe F détenues par eux, puis
- les détenteurs de la Parts G parts auront le droit de recevoir des distributions de dividendes cumulé dans un montant de zéro virgule quarante pour cent (0,30%) de la valeur nominale des Parts de Classe G détenues par eux, puis,
- les détenteurs de Parts de Classe H auront le droit de recevoir des distributions de dividendes cumulé d'un montant de zéro virgule quarante-cinq pour cent (0,25%) de la valeur nominale des Parts de Classe H détenus par eux, puis,
- les détenteurs de Parts de Classe I auront le droit de recevoir des distributions de dividendes cumulé d'un montant de zéro virgule quarante-cinq pour cent (0,20%) de la valeur nominale des Parts de Classe I détenus par eux, puis,
- le solde excédent sera distribué entièrement aux détenteurs de la dernière classe en ordre alphabétique inverse (soit d'abord la Classe J, puis s'il n'y a plus de Class J en circulation, la Class I et en continuation jusqu'au moment où seule la Classe A est en circulation.

## **VI. Dissolution - Liquidation**

**Art. 16.** Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société et les frais de liquidation, l'avance net de liquidation sera distribué aux associés conformément à et de façon à atteindre sur bases globale le même résultat économique que par les règles de distributions prévues pour les dividendes

### **Art. 17. Définitions.**

- "Montant Disponible" désigne le montant total des bénéfices nets attribuables à la classe de parts de la Société qui est rachetée (en ce compris les bénéfices reportés) dans la mesure où les associés détenteurs des parts de ladite classe de parts auraient pu prétendre à des distributions de dividendes selon les termes de l'article 15, augmentés de (i) toutes réserves librement distribuables et (ii) selon le cas du montant de la réduction du capital social et de celle de la réserve légale relative à la classe de parts à annuler mais réduits de (i) toutes pertes (en ce compris les pertes reportées), (ii) toutes sommes à mettre en réserve conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts, à chaque fois telles que portées dans les Comptes Intérimaires en cause (pour éviter tout doute, sans double comptage) de sorte que:

$$MD = (BN + R + CS) - (P + RL)$$

Selon lesquels:

MD = Montant Disponible;

BN = bénéfices nets (en ce compris les bénéfices reportés);

R = toutes réserves librement distribuables;

CS = le montant de la réduction du capital social et de la réserve légale relative à la classe de parts à annuler;

P = les pertes (en ce compris les pertes reportées);

RL = toutes sommes à porter en réserve(s) selon les exigences de la Loi ou des Statuts.

Dans le cas où la société réalise un profit additionnel (par exemple, le paiement d'un earn out) après le rachat et l'annulation d'une de Classe de Parts (le «Rachat»), suite à une opération réalisé avant le Rachat, alors le Montant Disponible compté au moment du Rachat devra prendre en considération ce profit additionnel.

- "Comptes Intérimaires" désigne les comptes intérimaires de la Société à la Date des Compte Intérimaires en cause.

- " Date des Comptes Intérimaires " désigne la date ne se situant pas plus de huit (8) jours avant la date du rachat et de l'annulation de la classe des parts en cause.

## **VII. Dispositions générales**

### **Art. 18.**

18.1 Les avis et les communications sont effectués ou auxquels il est renoncé, les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

18.2 Les procurations sont données par écrit par les moyens décrits ci-dessus. Les procurations liées aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant dans des conditions acceptées par le Conseil.

18.3 Les signatures peuvent être apposées sous forme manuscrite ou électronique, à condition qu'elles remplissent toutes les exigences légales leur permettant d'être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Associés sont apposées sur un original ou sur plusieurs exemplaires du même document, qui ensemble constituent un seul et même document.

18.4 Tous les points non expressément prévus par les Statuts, les parties s'en remettent à la Loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout pacte ponctuellement conclu par les associés.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et se termine le 31 décembre 2016.

#### *Souscription et Libération:*

Mr. Flavio Briatore, précité et représenté comme dit ci-avant a déclaré souscrire et libérer intégralement les parts sociales ci-dessous ensemble avec une prime d'émission comme suit: 4.000 Parts sociales de classe A, pour un prix total de EUR 36.000; 4.000 Parts sociales de classe B, pour un prix total de EUR 36.000; 4.000 Parts sociales de classe C, pour un prix total de EUR 36.000; 4.000 Parts sociales de classe D, pour un prix total de EUR 36.000; 4.000 Parts sociales de classe E, pour un prix total de EUR 36.000; 4.000 Parts sociales de classe F, pour un prix total de EUR 36.000; 4.000 Parts sociales de classe G, pour un prix total de EUR 36.000; 4.000 Parts sociales de classe H, pour un prix total de EUR 36.000; 4.000 Parts sociales de classe I, pour un prix total de EUR 36.000 et 4.000 Parts sociales de classe J, pour un prix total de EUR 36.000.

Mr. Luca Marzocco précité et représenté comme dit ci-avant a déclaré souscrire et libérer intégralement les parts sociales ci-dessous ensemble avec une prime d'émission comme suit: 1.320 Parts sociales de classe A, pour un prix total de EUR 11.880; 1.320 Parts sociales de classe B, pour un prix total de EUR 11.880; 1.320 Parts sociales de classe C, pour un prix total de EUR 11.880; 1.320 Parts sociales de classe D, pour un prix total de EUR 11.880; 1.320 Parts sociales de classe E, pour un prix total de EUR 11.880; 1.320 Parts sociales de classe F, pour un prix total de EUR 11.880; 1.320 Parts sociales de classe G, pour un prix total de EUR 11.880; 1.320 Parts sociales de classe H, pour un prix total de EUR 11.880; 1.320 Parts sociales de classe I, pour un prix total de EUR 11.880 et 1.320 Parts sociales de classe J, pour un prix total de EUR 11.880.

Mr. Claudio Marzocco précité et représenté comme dit ci-avant a déclaré souscrire et libérer intégralement les parts sociales ci-dessous ensemble avec une prime d'émission comme suit: 1.360 Parts sociales de classe A, pour un prix total de EUR 12.240; 1.360 Parts sociales de classe B, pour un prix total de EUR 12.240; 1.360 Parts sociales de classe C, pour un prix total de EUR 12.240; 1.360 Parts sociales de classe D, pour un prix total de EUR 12.240; 1.360 Parts sociales de classe E, pour un prix total de EUR 12.240; 1.360 Parts sociales de classe F, pour un prix total de EUR 12.240; 1.360 Parts sociales de classe G, pour un prix total de EUR 12.240; 1.360 Parts sociales de classe H, pour un prix total de EUR 12.240; 1.360 Parts sociales de classe I, pour un prix total de EUR 12.240 et 1.360 Parts sociales de classe J, pour un prix total de EUR 12.240.

Mr. Daniele Marzocco précité et représenté précitée et représentée comme dit ci-avant a déclaré souscrire et libérer intégralement les parts sociales ci-dessous ensemble avec une prime d'émission comme suit: 1.320 Parts sociales de classe A, pour un prix total de EUR 11.880; 1.320 Parts sociales de classe B, pour un prix total de EUR 11.880; 1.320 Parts sociales de classe C, pour un prix total de EUR 11.880; 1.320 Parts sociales de classe D, pour un prix total de EUR 11.880; 1.320 Parts sociales de classe E, pour un prix total de EUR 11.880; 1.320 Parts sociales de classe F, pour un prix total de EUR 11.880; 1.320 Parts sociales de classe G, pour un prix total de EUR 11.880; 1.320 Parts sociales de classe H, pour un prix total de EUR 11.880; 1.320 Parts sociales de classe I, pour un prix total de EUR 11.880 et 1.320 Parts sociales de classe J, pour un prix total de EUR 11.880.

Le montant de huit cent mille euros (800.000 EUR) est à la disposition de la Société, ce dont il a été donné preuve au notaire soussigné.

#### *Frais*

Le montant des frais de constitution à la charge de la Société s'élève à environ deux mille quatre cents euros (EUR 2.400).

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Les associés, représentant la totalité du capital souscrit, adoptent à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Sont nommés gérants pour une durée indéterminée.

- Madame Laurence Eckle, administrateur de société, née à Montpellier, France, le 29 septembre 1968, demeurant au 5, Chemin du Rivage, CH-1292 Chambesy.

- Monsieur Luca Marzocco, administrateur de société, né à San Remo, Italie, le 9 octobre 1973, demeurant au 1, boulevard Princesse Charlotte, F-98000 Monaco.

- Monsieur Giorgio Bianchi, employé, né à Crema, Italie, le 23 octobre 1983, demeurant professionnellement au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

- Monsieur Denis Callonego, employé, né à Briey, France, le 9 avril 1959, demeurant professionnellement au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Mr. Giorgio Bianchi est nommé en qualité de premier président du conseil de gérance.

2. Le siège social de la société est situé au 8, rue de Beggen, L-1220 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### *Pouvoirs*

La personne comparante, es qualités qu'elle agit, donne par la présente pouvoir à tout clerc et/ou employé de l'étude du notaire Paul BETTINGEN, précité, agissant individuellement, pour rédiger et signer tout acte de modification (faute(s) de frappe(s)) au présent acte.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend l'anglais et le parle, déclare en vertu des présentes qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais et traduit en français. A la demande des parties comparantes, en cas de divergence entre l'anglais et le français, la version anglaise prévaut.

En foi de quoi, le présent acte notarié est dressé à Senningerberg, à la date figurant en tête des présentes.

Après lecture du document au mandataire des parties comparantes es qualités qu'il agit, ladite personne et le notaire ont signé le présent acte original.

Signé: Sophie Mathot, Danielle Kolbach.

Enregistré à Luxembourg, A.C.1, le 4 novembre 2015. 1LAC / 2015 / 34956. Reçu 75.- €.

*Le Receveur* (signé): Paul Molling.

- Pour copie conforme - délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 9 novembre 2015.

Référence de publication: 2015182661/733.

(150202695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2015.

### **SGG Fund Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 201.329.

#### — STATUTS

L'an deux mille quinze, le trois novembre.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

#### A COMPARU

SGG HOLDINGS S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social au 412F, rte d'Esch, L-2086 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 152.013

ici représentée par Monsieur François LANNERS, employé, résidant professionnellement à Luxembourg (le Mandataire), en vertu d'une procuration donnée sous seing privée le 29 octobre 2015.

Laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le Mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elle déclare constituer:

#### **Art. 1<sup>er</sup>. Forme et Dénomination.**

1.1 Il est formé une société anonyme (la Société), laquelle sera régie par les lois du Grand-Duché du Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée (la Loi de 1915), la loi du 17 décembre 2010 sur les organismes de placement collectif, telle que modifiée (la Loi de 2010) et la loi luxembourgeoise du 12 juillet 2013 concernant les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (la Loi de 2013), et par les présents statuts (les Statuts).

1.2 La Société existe sous la dénomination de «SGG Fund Management S.A.».

1.3 La Société peut avoir un actionnaire unique (l'Actionnaire Unique) ou plusieurs actionnaires. La Société ne pourra pas être dissoute par le décès, la suspension des droits civiques, la faillite, la liquidation ou la banqueroute de l'Actionnaire Unique.

#### **Art. 2. Siège Social.**

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (Luxembourg).

2.2 Il pourra être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration de la Société (le Conseil d'Administration).

2.3 Lorsque le Conseil d'Administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui restera une société luxembourgeoise.

### **Art. 3. Durée de la Société.**

3.1 La Société est constituée pour une période illimitée.

3.2 La Société peut être dissoute, à tout moment, par résolution de l'Assemblée Générale (telle que définie ci-après) de la Société statuant comme en matière de modifications des Statuts.

**Art. 4. Objet.** La Société a pour objet social principal:

1) l'exercice, pour des fonds d'investissement alternatifs ("FIA") luxembourgeois et étrangers au sens de la directive européenne 2011/61/UE, de fonctions de gestion, d'administration et de commercialisation et d'autres activités liées aux actifs de FIA, conformément à l'article 5(2) et à l'annexe I de la Loi de 2013; et

2) l'exercice de la fonction de société de gestion pour des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable et des sociétés d'investissement à capital fixe établis au Luxembourg et qui répondent aux critères des FIA au sens de la directive européenne 2011/61/UE, conformément à l'article 125-2 de la Loi de 2010.

La Société ne fournira pas les services de (a) gestion de portefeuilles d'investissements sur une base discrétionnaire et individualisée, (b) conseils en investissement, (c) garde et administration d'actions ou de parts d'organismes de placement collectif ou (d) réception et transmission d'ordres portant sur des instruments financiers tel que prévu à l'article 5(4) de la Loi de 2013.

La Société peut également fournir les services susmentionnés de gestion, d'administration et de commercialisation aux filiales de FIA qu'elle gère, y compris des services de domiciliation et de support administratif.

La Société peut exercer les activités autorisées en dehors du Luxembourg à travers la libre prestation de services et/ou à travers l'établissement de succursales.

De manière plus générale, la Société peut exercer toute activité liée aux services qu'elle fournit aux FIA dans la mesure la plus large permise par la Loi de 2010, la Loi de 2013 et toute autre loi ou tout autre règlement applicable.

La Société peut exercer toute activité liée directement ou indirectement à, et/ou jugée utile et/ou nécessaire à la réalisation de son objet mais ce, toujours dans les limites prescrites et dans la mesure la plus large permise par les dispositions de la Loi de 2010 et de la Loi de 2013.

Pour éviter toute ambiguïté, la Société peut agir en tant que gérant de sociétés en commandite (y compris de sociétés en commandite par actions, de sociétés en commandite simple ou de sociétés en commandite spéciale) au sens des articles 107, 17 et 22-3 de la Loi de 1915 ou de tout autre article équivalent de toute loi applicable.

La Société peut également entrer dans les transactions suivantes pour le compte des FIAs qu'elle gère ou qu'elle pourrait potentiellement gérer:

- Emprunter de l'argent sous quelque forme que ce soit ou obtenir toute forme de facilité de crédit;
- Entrer dans tout type de garantie, engagement ou toute autre forme de caution dans les limites des, et conformément aux, dispositions de la législation luxembourgeoise.

### **Art. 5. Capital Social.**

5.1. Le capital social souscrit est fixé à cent trente-cinq mille euros (EUR 135.000) représenté par cent trente-cinq mille (135.000) actions ordinaires d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune.

5.2 En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une action en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des actions des actionnaires par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux actionnaires, ou pour être affecté à la réserve légale.

5.3 Le capital social souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution prise par l'Assemblée Générale statuant comme en matière de modification des Statuts.

5.4 Le capital autorisé de la Société est fixé à deux millions cinq cent mille euros (EUR 2.500.000) représenté par deux millions cinq cent mille euros (2.500.000) actions ayant chacune une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-).

5.5 L'autorisation octroyée au Conseil d'administration d'augmenter, en une ou plusieurs fois, le capital social émis par la Société dans les limites du capital autorisé sera valable pendant une période maximale de cinq (5) ans après la date de publication au Mémorial du présent acte.

Le montant du capital augmenté peut être souscrit et émis aux conditions établis par le Conseil d'administration et plus précisément en ce qui concerne la souscription et le paiement des Actions autorisées à souscrire et à émettre, tel que de déterminer le moment et le nombre des Actions autorisé à souscrire et à émettre, de déterminer si les Actions autorisées sont à souscrire avec ou sans prime d'émission, de déterminer dans quelle mesure le paiement des actions nouvellement souscrites sera accepté en numéraire ou en avoirs autres qu'en numéraire. Le Conseil d'administration est habilité à supprimer, limiter ou à renoncer à tout droit de souscription préférentiel des Actionnaires. Le Conseil d'administration peut

déléguer à tout administrateur ou fondé de pouvoirs dûment autorisé de la Société ou à toute autre personne dûment autorisée, la charge d'accepter les souscriptions et de recevoir paiement du prix des Actions. Après chaque augmentation de capital effectuée par le Conseil d'administration dans les formes légales requises et dans les limites du capital autorisé, le présent Article devra être modifié en conséquence.

5.6 Le capital autorisé de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des Actionnaires prise conformément aux mêmes dispositions exigées pour la modification des statuts.

5.7 En cas d'une émission d'actions dans la limite du capital autorisé, le Conseil d'administration doit constater cette émission et la modification du présent Article 5 par acte notarié conformément à la Loi de 1915.

#### **Art. 6. Actions.**

6.1. Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur, ou en partie dans l'une ou l'autre forme, au choix de l'Actionnaire unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires, au choix des Actionnaires, sauf dispositions contraires de la Loi de 1915.

6.2. La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Si une ou plusieurs actions sont conjointement détenues ou si les titres de propriété de ces actions sont divisés, fragmentés ou litigieux, la/les personne(s) invoquant un droit sur la/les action(s) devra/devront désigner un mandataire unique pour représenter la/les action(s) à l'égard de la Société. L'omission d'une telle désignation impliquera la suspension de l'exercice de tous les droits attachés aux actions. La même règle est appliquée dans le cas d'un conflit entre un usufruitier et un nu-propriétaire ou entre un créancier gagiste et un débiteur gagiste.

6.3. La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la Loi de 1915, racheter ses propres actions.

#### **Art. 7. Réunions de l'assemblée des actionnaires de la Société.**

7.1. Dans l'hypothèse d'un actionnaire unique, l'Actionnaire Unique a tous les pouvoirs conférés à l'Assemblée Générale. Dans ces Statuts, toute référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Assemblée Générale est une référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Actionnaire Unique tant que la Société n'a qu'un actionnaire unique. Les décisions prises par l'Actionnaire Unique sont enregistrées par voie de procès-verbaux.

7.2. Dans l'hypothèse d'une pluralité d'actionnaires, toute assemblée générale des actionnaires de la Société (l'Assemblée Générale) régulièrement constituée représente tous les Actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

7.3. L'Assemblée Générale annuelle se tient conformément à la législation luxembourgeoise à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune du siège indiqué dans les convocations, le premier lundi du mois d'avril, à 9.00 heures. Si ce jour est férié pour les établissements bancaires à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

7.4. L'Assemblée Générale peut se tenir à l'étranger si le Conseil d'Administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

7.5. Les autres Assemblées Générales pourront se tenir aux lieux et heures spécifiés dans les avis de convocation.

7.6. Tout Actionnaire de la Société peut participer à l'Assemblée Générale par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les actionnaires participant à la réunion de l'Assemblée Générale peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion de l'Assemblée Générale peut entendre et parler avec les autres participants, (iii) la réunion de l'Assemblée Générale est retransmise en direct et (iv) les actionnaires peuvent valablement délibérer; la participation à une réunion de l'Assemblée Générale par un tel moyen de communication équivaldra à une participation en personne à une telle réunion.

#### **Art. 8. Délais de convocation, quorum, procurations, avis de convocation.**

8.1. Les délais de convocation et quorum requis par la Loi de 1915 sont applicables aux avis de convocation et à la conduite de l'Assemblée Générale, dans la mesure où il n'en est pas disposé autrement dans les Statuts.

8.2. Chaque action donne droit à une voix.

8.3. Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi de 1915 ou par les Statuts, les décisions de l'Assemblée Générale dûment convoquée sont prises à la majorité simple des Actionnaires présents ou représentés et votants.

8.4. Chaque Actionnaire peut prendre part aux Assemblées Générales des actionnaires de la Société en désignant par écrit, soit en original, soit par télécopie ou par courriel muni d'une signature électronique conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise une autre personne comme mandataire.

8.5. Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à l'Assemblée Générale, et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

#### **Art. 9. Administration de la Société.**

9.1. La Société est gérée par un Conseil d'Administration composé d'au moins trois (3) membres; le nombre exact étant déterminé par l'Associé Unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires par l'Assemblée Générale. Les administrateurs n'ont pas besoin d'être actionnaires. L'Assemblée Générale peut décider de créer deux catégories d'administrateurs (Administrateurs A et Administrateurs B).

9.2. Les administrateurs sont élus par l'Associé Unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires, par l'Assemblée Générale pour une période ne dépassant pas six (6) ans et jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus; toutefois un administrateur peut être révoqué à tout moment par décision de l'Assemblée Générale. Les administrateurs sortants peuvent être réélus.

9.3. Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, les administrateurs restants élus par l'Assemblée Générale pourront se réunir et élire un administrateur pour remplir les fonctions attachées au poste devenu vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale.

#### **Art. 10. Réunion du Conseil d'Administration.**

10.1. Le Conseil d'Administration doit choisir parmi ses membres un président et peut choisir en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Il peut également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui peut être chargé de dresser les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration ou d'exécuter des tâches administratives ou autres telles que décidées, de temps en temps, par le Conseil d'Administration.

10.2. Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son président ou d'au moins deux administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation. La ou les personnes convoquant le Conseil d'Administration déterminent l'ordre du jour. Un avis par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail contenant l'ordre du jour sera donné à tous les administrateurs au moins huit jours avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas l'avis de convocation, envoyé 24 heures avant la réunion, devra mentionner la nature de cette urgence. Il peut être passé outre à la nécessité de pareille convocation en cas d'assentiment préalable ou postérieur à la réunion, par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail de chaque administrateur. Une convocation spéciale n'est pas requise pour des réunions du Conseil d'Administration se tenant à des heures et à des endroits déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

10.3. Tout administrateur peut se faire représenter en désignant par écrit ou par télégramme, télécopie ou e-mail un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur ne peut pas représenter plus d'un de ses collègues.

10.4. Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité des administrateurs sont présents ou représentés à une réunion du Conseil d'Administration. Si le quorum n'est pas obtenu une demi-heure après l'heure prévue pour la réunion, les administrateurs présents peuvent ajourner la réunion en un autre endroit et à une date ultérieure. Les avis des réunions ajournées sont donnés aux membres du Conseil d'Administration par le secrétaire, s'il y en a, ou à défaut par tout administrateur.

10.5. Les décisions sont prises à la majorité des votes des administrateurs présents ou représentés à chaque réunion. Au cas où, lors d'une réunion du Conseil d'Administration, il y a égalité de voix en faveur ou en défaveur d'une résolution, le président du Conseil d'Administration n'aura pas de voix prépondérante. En cas d'égalité, la résolution sera considérée comme rejetée.

10.6. Un administrateur peut assister, et être considéré comme étant présent, à une réunion du Conseil d'Administration par visioconférence ou conférence téléphonique ou d'autres moyens de télécommunication permettant son identification et par lesquels toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et parler entre elles, à condition que le vote soit confirmé par écrit. Ces moyens devront satisfaire les caractéristiques techniques assurant une participation effective à la réunion du Conseil d'Administration dont les délibérations devront être continues sans interruption. Une telle réunion du conseil tenue à distance par un tel moyen de communication sera réputée avoir eu lieu au siège social de la Société. Les réunions du Conseil d'Administration pourront être tenues à Luxembourg ou à l'étranger.

10.7. Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil d'Administration peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du Conseil d'Administration sans exception. La date d'une telle décision est celle de la dernière signature.

**Art. 11. Pouvoirs du Conseil d'Administration.** Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi de 1915 ou par les Statuts à l'Assemblée Générale sont de la compétence du Conseil d'Administration.

#### **Art. 12. Délégation de pouvoirs.**

12.1. Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la Société, ainsi que le pouvoir de représenter la Société dans ses affaires courantes, à un ou plusieurs Administrateurs, à des comités ou autres fondés de pouvoirs, ou mandataires de la Société, qui n'ont pas besoin d'être Actionnaires. Le Conseil d'Administration déterminera les conditions de nomination et de révocation ainsi que la rémunération et les pouvoirs de la ou des personnes ainsi nommées. Le Conseil d'Administration nommera notamment, conformément aux obligations de la Loi de 2010/Loi de 2013, au moins deux fondés de pouvoir comme "dirigeants" (qui ne doivent pas nécessairement être associés ou Membres du Conseil d'Administration de la Société) pour diriger effectivement l'activité de la Société.

12.2. Une telle nomination peut être révoquée à tout moment par le Conseil d'Administration. Tout fondé de pouvoir de la Société ne doit pas nécessairement être Membre du Conseil d'Administration ou associé de la Société. Les fondés de pouvoir nommés, sauf stipulation contraire dans les présentes ou dans la législation luxembourgeoise, auront les pouvoirs et obligations qui leur seront conférés par le Conseil d'Administration et les lois et règlements applicables.

12.3. Le Conseil d'Administration est aussi autorisé à nommer une personne, administrateur ou non, pour l'exécution de missions spécifiques à tous les niveaux de la Société.

**Art. 13. Signatures autorisées.**

13.1. La Société ne sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers que par (i) la signature conjointe de deux administrateurs de la Société ou (ii) par les signatures conjointes de toutes personnes ou l'unique signature de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le Conseil d'Administration, et ce dans les limites des pouvoirs qui leur auront été conférés.

13.2. En cas d'administrateurs de catégorie A et de catégorie B, la Société sera valablement engagée par la signature conjointe d'un administrateur A et d'un administrateur B.

**Art. 14. Conflit d'intérêts.**

14.1. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une quelconque autre société ou entité ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs administrateurs ou fondés de pouvoir de la Société auraient un intérêt personnel dans une telle société ou entité, ou sont administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entité.

14.2. Tout administrateur ou fondé de pouvoir de la Société, qui est administrateur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou entité avec laquelle la Société contracterait ou s'engagerait autrement en affaires, ne pourra, en raison de sa position dans cette autre société ou entité, être empêché de délibérer, de voter ou d'agir en relation avec un tel contrat ou autre affaire.

14.3. Au cas où un administrateur de la Société aurait un intérêt personnel et contraire dans une quelconque affaire de la Société, cet administrateur devra informer le Conseil d'Administration de la Société de son intérêt personnel et contraire et il ne délibérera et ne prendra pas part au vote sur cette affaire; rapport devra être fait au sujet de cette affaire et de l'intérêt personnel de cet administrateur à la prochaine Assemblée Générale. Les deux paragraphes qui précèdent ne s'appliquent pas aux résolutions du Conseil d'Administration concernant les opérations réalisées dans le cadre des affaires courantes de la Société conclues à des conditions normales.

**Art. 15. Surveillance.** Les opérations de la Société sont surveillées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises établis à Luxembourg, nommés par le Conseil d'Administration.

**Art. 16. Exercice social.** L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

**Art. 17. Affectation des Bénéfices.**

17.1 Il est prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société 5% (cinq pour cent) qui sont affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint 10% (dix pour cent) du capital social de la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps à autre, conformément à l'article 5.3 des Statuts.

17.2 L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel et décidera seule de payer des dividendes de temps à autre, comme elle estime à sa discrétion convenir au mieux à l'objet et à la politique de la Société.

17.3 Les dividendes peuvent être payés en euros ou en toute autre devise choisie par le Conseil d'Administration et doivent être payés aux lieu et place choisis par le Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration peut décider de payer des dividendes intérimaires sous les conditions et dans les limites fixées par la Loi de 1915.

**Art. 18. Dissolution et Liquidation.** La Société peut être dissoute, à tout moment, par une décision de l'Assemblée Générale statuant comme en matière de modifications des Statuts. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales), et qui seront nommés par la décision de l'Assemblée Générale décidant cette liquidation. L'Assemblée Générale déterminera également les pouvoirs et la rémunération du ou des liquidateurs.

**Art. 19. Modifications statutaires.** Les présents Statuts peuvent être modifiés de temps en temps par l'Assemblée Générale extraordinaire, dans les conditions de quorums et de majorité requises par la Loi de 1915.

**Art. 20. Droit applicable.** Toutes les questions qui ne sont pas régies expressément par les présents Statuts seront tranchées en application de la Loi de 1915, de la Loi de 2010 et/ou de la Loi de 2013.

*Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2015.

La première Assemblée Générale annuelle se tiendra en 2016.

*Souscription et libération*

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, l'Actionnaire Unique, pré qualifié, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire les cent trente-cinq mille (135.000) actions représentant la totalité du capital social de la Société.

Toutes ces actions sont libérées par l'Actionnaire Unique à hauteur de 100% (cent pour cent) par paiement en numéraire, de sorte que le montant de cent trente-cinq mille euros (EUR 135.000,-) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

*Déclaration*

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26, 26-3 et 26-5 de la Loi de 1915 et en constate expressément l'accomplissement. Il confirme en outre que ces Statuts sont conformes aux dispositions de l'article 27 de la Loi de 1915.

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, sont estimés approximativement à la somme de mille deux cent cinquante euros (EUR 1.250,-).

*Résolutions de l'actionnaire unique*

L'Actionnaire Unique, pré qualifié, représenté comme indiqué ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social souscrit, prend les résolutions suivantes:

1. le nombre des administrateurs est fixé à trois (3);
2. les personnes suivantes sont nommées administrateurs de la Société:
  - (i) Serge KRANCENBLUM, né à Metz (France), le 8 octobre 1961, résidant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg;
  - (ii) Stéphane HAOT, né à Malmedy (Belgique), le 12 mars 1976, résidant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg;
  - (iii) Habiba BOUGHABA, née à Charleville-Mézières (France), le 6 septembre 1973, résidant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.
3. le mandat des administrateurs ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de la Société en 2019; et
4. le siège social de la société est fixé à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
5. La société suivante est élue comme réviseur d'entreprises agréé de la Société:  
KPMG Luxembourg, Réviseur d'entreprises agréé, 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Son mandat prendra fin à la date de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2016.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. LANNERS, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C. 2, le 5 novembre 2015. 2LAC/2015/24943. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur* (signé): André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 10 novembre 2015.

Référence de publication: 2015182637/289.

(150203495) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2015.

**RPO Noah SCS, Société en Commandite simple.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 1, place d'Armes.

R.C.S. Luxembourg B 198.959.

In the year two thousand fifteen, on the thirtieth of October,

Before Us, Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the partners of RPO Noah SCS, a société en commandite simple incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 1, Place d'Armes, L-1136 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 198.959, incorporated on July 21, 2015 pursuant to a deed of Maître Danielle KOLBACH, notary residing in Redange-sur-Attert, Grand-Duchy of Luxembourg, acting in replacement of his absent colleague Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2593 of September 23, 2015 (the Company). The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since its incorporation.

THERE APPEARED:

1) RPO Invest 1 SCSp, a société en commandite spéciale, having its registered office in L-1136 Luxembourg, 1, Place d'Armes, registered with the Luxembourg trade and companies registry, under number B 195.472, represented by its general partner RPO GP S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office in L-1136 Luxembourg, 1, Place

d'Armes, registered with the Luxembourg trade and companies registry, under number B 177.626 and having a share capital of EUR 12,500;

here represented by Mr Henri DA CRUZ, private employee, with professional address in Junglister, by virtue of a power of attorney given under private seal;

2) RPO GP S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office in L-1136 Luxembourg, 1, Place d'Armes, registered with the Luxembourg trade and companies registry, under number B 177.626 and having a share capital of EUR 12,500;

here represented by Mr Henri DA CRUZ, private employee, professional address in Junglister, by virtue of a power of attorney given under private seal;

(the appearing parties listed under points 1 to 2 included are hereafter collectively referred to as the Partners).

Said powers of attorney, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the Partners and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Partners, prenamed and represented as stated above, have requested the undersigned notary to record that:

I. The Partners hold all the units in the unit capital of the Company and are duly represented at this meeting, which is consequently regularly constituted;

II. The agenda of the meeting is as follows:

1. Waiver of the convening notices;
2. Amendment to the article 19. of the Articles; and
3. Miscellaneous.

III. The Meeting has taken the following resolutions:

*First resolution*

The entirety of the share capital of the Company being represented, the Meeting waives the convening notices, the Partners considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

*Second resolution*

The Meeting resolves to amend article 19. of the Articles, which shall henceforth read as follows:

“ **Art. 19. Change of the General Partner.**

19.1. The General Partner may be removed without cause upon the affirmative vote of at least fifty percent (50%) of the votes validly cast by the holders of the Class A Limited Partner Units (without the concurrence of the General Partner or the holders of the Class B Limited Partner Units). For the avoidance of doubt, the approval of the General Partner is not required, as provided for in this Agreement, to validly decide on its removal.

19.2. Such general meeting of the Partners shall be convened upon the request of holders of Class A Limited Partner Units representing at least fifty percent (50%) of the Class A Limited Partner Units in issue. The quorum for such meeting shall be a majority of the capital being present or represented. The general meeting of the Partners will be held no earlier than six (6) months after such request has been made to the Partnership.

19.3. The General Partner may also be removed at any time for cause (i.e. in case of fraud, gross negligence or wilful misconduct as determined by a court and resulting in a material economic disadvantage for the Partnership), by means of a resolution of the general meeting of partners adopted as follows:

(a) the quorum shall be a majority of the capital being present or represented. If such quorum requirement is not met, a second general meeting of partners will be called which may validly deliberate, irrespective of the proportion of the unit capital represented.

(b) in both meetings, resolutions must be passed by at least two thirds of the votes of the capital present or represented.

For the avoidance of doubt, the approval of the General Partner is not required, as provided for in this Agreement, to validly decide on its removal.

19.4. In the event of the removal of the General Partner, the general meeting of partners will appoint a new general partner by means of a resolution adopted in the manner required to amend this Agreement as described in article 18.5. hereabove.”

There being no further business, the meeting is closed.

*Estimate of costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately one thousand one hundred fifty Euro (EUR 1,150.-).

### *Declarations*

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, such proxyholder signed together with the undersigned notary the present original deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze le trente octobre.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand Duché de Luxembourg.

S'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de RPO Noah SCS, une société en commandite simple constituée selon le droit Luxembourgeois, ayant son siège social au 1, Place d'Armes, L-1136 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 198959, constituée le 21 juillet 2015 selon un acte de Maître Danielle KOLBACH, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de son confrère empêché Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2593 du 23 septembre 2015 (la Société). Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis la constitution.

ONT COMPARU:

1) RPO Invest 1 SCSp, une société en commandite spéciale, ayant son siège sociale L-1136 Luxembourg, 1, Place d'Armes, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 195.472, représenté par son associé commandité RPO GP S.à r.l., une société à responsabilité limitée, avec siège social à L-1136 Luxembourg, 1, Place d'Armes, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 177.626 et ayant un capital social de EUR 12.500;

représentée par Monsieur Henri DA CRUZ, en vertu d'une procuration sous seing privé.

2) RPO GP S.à r.l., une société à responsabilité limitée, avec siège social à L-1136 Luxembourg, 1, Place d'Armes, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 177.626 et ayant un capital social de EUR 12.500,

représentée par Monsieur Henri DA CRUZ, en vertu d'une procuration sous seing privé.

(les parties comparantes listées sous les points 1 à 4 inclus sont ci-après collectivement désignés comme les Associés).

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des Associés et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les Associés, précité et représenté comme indiqué ci-dessus ont prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. les Associés détiennent l'ensemble des parts du capital social de la Société et sont dûment représentés à l'Assemblée, laquelle est par conséquent régulièrement constituée;

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;
2. Modification de l'article 19. des Statuts; et
3. Divers.

III. L'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

La totalité du capital social de la Société étant représentée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les Associés se considérant eux-mêmes comme ayant été dûment convoqués et déclarant avoir connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué à l'avance.

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de modifier l'article 19. des Statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

#### **« Art. 19. Changement de l'Associé Commandité.**

19.1. L'Associé Commandité peut être révoqué sans cause par décision d'au moins cinquante pourcent (50%) des votes des porteurs de Parts d'Associé Commanditaire de Classe A (sans l'assentiment de l'Associé Commandité ou des porteurs de Parts d'Associé Commanditaire de Classe B). Afin d'éviter tout doute, l'approbation de l'Associé Commandité n'est pas requise, tel que prévu dans le Contrat, afin de valablement décider de sa révocation.

19.2. Une telle assemblée générale des Associés devra être convoquée à la demande des porteurs de Parts d'Associé Commanditaire de Classe A représentant cinquante pourcent (50%) des porteurs de Parts d'Associé Commanditaire de

Classe A en circulation. Le quorum de présence de l'assemblée sera constitué par la majorité du capital présent ou représenté. L'assemblée générale des Associés sera tenue au plus tôt six (6) mois après qu'une telle demande ait été soumise à la SCS.

19.3. L'Associé Commandité peut également être révoqué à tout moment pour cause légitime (en cas de fraude, faute lourde ou faute intentionnelle tel que déterminé par les tribunaux et donnant lieu à un préjudice économique matériel pour la SCS), par voie de résolution de l'assemblée générale des associés adoptée comme suit:

(a) le quorum de présence de l'assemblée sera constitué par la majorité du capital présent ou représenté. Dans le cas où ce quorum n'est pas atteint, une seconde assemblée générale des associés sera convoquée, laquelle délibérera valablement indépendamment de la proportion du capital représenté.

(b) dans chaque meeting, les résolutions seront prises par au moins les deux tiers des votes du capital présent ou représenté.

Afin d'éviter tout doute, l'approbation de l'Associé Commandité n'est pas requise, tel que prévu dans le Contrat, afin de valablement décider de sa révocation.

19.4. En cas de révocation de l'Associé Commandité, l'assemblée générale des associés nommera un nouvel associé commandité par voie de résolutions adoptés selon la procédure requise pour le changement du Contrat tel que décrit à l'article 18.5. ci-dessus.»

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

#### *Estimation des frais*

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte est estimé à environ mille cent cinquante euros (EUR 1.150,-).

#### *Déclarations*

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, à la date indiquée en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, ce mandataire a signé avec le notaire instrumentant le présent acte original.

Signé: Henri DA CRUZ, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 04 novembre 2015. Relation GAC/2015/9383. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): G. SCHLINK.*

Référence de publication: 2015182585/156.

(150203506) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2015.

---

#### **Triton IV LuxCo No.21 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2C, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 199.972.

#### EXTRAIT

Suite à un contrat de transfert de parts sociales en date du 12 novembre 2015, Triton Masterluxco 4 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de 12,500.08 euros, dont le siège social est au 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 177725 a transféré 1.250.000 parts sociales détenues dans la Société à Triton IV LuxCo No.20 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de 12,500,- euros, dont le siège social est au 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 199977.

En conséquence, la totalité des parts sociales de la Société est détenue par Triton IV LuxCo No.20 S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Triton IV LuxCo No.21 S.à r.l.*

Référence de publication: 2015184306/20.

(150204863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2015.

---